

2023 RAPPORT D'ACTIVITÉS

cem

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —



ÉDITO

CHERS ENTREPRENEURS,

CHAQUE ANNÉE RENCONTRE SON LOT DE DIFFICULTÉS, DE CHALLENGES ET D'ESPOIRS. L'ANNÉE 2023 N'AURA PAS DÉROGÉ À CE PRINCIPE ET RESTERA DANS LES ANNALES DE LA CEM ET DANS LES SOUVENIRS DES ENTREPRENEURS COMME UNE ANNÉE DE TOUS LES DÉFIS. QU'IL S'AGISSE DES COÛTS DES MATIÈRES PREMIÈRES, DES COÛTS DES TRANSPORTS OU DE L'INTERDÉPENDANCE VERS L'EXTÉRIEUR, ÊTRE ENTREPRENEUR EN 2023 C'EST PRENDRE DES RISQUES, LES ASSUMER ET ALLER DE L'AVANT.

Avec un tissu entrepreneurial composé à plus de 95 % de TPE, les Outre-mer sont beaucoup plus sensibles aux chocs conjoncturels, mais également plus résilients. C'est cette résilience qui explique la solidité et l'attractivité du tissu économique de Saint-Barthélemy, et c'est encore elle, qui nous apporte adaptation, structuration et innovation. C'est dans cet élan que se sont inscrits nos projets 2023 et traduits par un nouveau service aux entreprises, des formations plus adaptées et un appui quotidien aux entrepreneurs de l'île.

Rappelons-nous de la création du premier label qualité tourisme de l'île. Souvenons-nous de nos premières vidéos pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de nos conférences ciblées sur la retraite et la transformation digitale.

Forte de son expérience et expertise, la CEM aura cette année eu à cœur de consolider ses acquis pour préserver sa qualité de service et d'accueil, tout en augmentant son offre de formation et en accompagnant au plus juste les mandataires et chefs d'entreprises dans les « méandres » du guichet unique. Fière de son engagement dans la transition énergétique, la CEM aura poursuivi son appui auprès des hôtels et restaurants pour l'installation de matériaux et d'outils moins énergivores, tout en étudiant les possibilités de transformer de façon artisanale et sur place les produits de la mer pêchés dans nos eaux.



Cette année pourrait être illustrée par cette célèbre citation : « Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait ». 2024, assurément, sera placée sous le signe de la récolte de ces nouveaux projets et devrait voir se réaliser l'acquisition de nouveaux locaux, plus adaptés, plus grands pour une équipe réunie et des salles de formations mieux placées, mais également le déploiement d'une étude territoriale sur la gestion prévisionnelle des emplois permettant d'évaluer les secteurs et les métiers en tension. Il y aura enfin, la rédaction d'un plan de développement agricole évaluant les capacités de productions locales, et le renforcement de nos services aux entreprises pour une meilleure digitalisation de leurs process et une plus grande protection de leurs cybers espaces.

Thomas Gréaux
Président de la CEM

SOMMAIRE



PAGE 6

VOTRE CEM ST BARTH

- Missions et compétences
- Constitution de la CEM
- Organisation des élus
- Commissions
- Personnel - Organigramme



PAGE 14

VOTRE CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- Centre de formilité en mutation
- Chiffres du CFE
- Immobilier



PAGE 20

VOTRE CENTRE DE FORMATION

- Bilan
- Fomations réalisées en 2023



PAGE 24

COMMUNICATION

- Nouveau site internet et newsletter
- Réseaux sociaux et chaîne YouTube
- Évènements
- Dossier de presse
- Les statistiques



PAGE 34

- ### PÊCHE AGRICULTURE FONDS DE TOURISME DURABLE - CTPA
- Mise en place du Fonds
de tourisme durable - FTD

PAGE 36

LES FINANCES

- Synthèse
- Chiffres



VOTRE CEM ST-BARTH

Missions et compétences de la CEM

LE 20 DÉCEMBRE 2007, LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-BARTHÉLEMY DÉCIDE DE CRÉER UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À STATUT PARTICULIER : LA CHAMBRE ÉCONOMIQUE MULTIPROFESSIONNELLE (CEM) DE SAINT-BARTHÉLEMY (DÉLIBÉRATION 2007-023 CT). LA CEM BÉNÉFICIE D'UNE AUTONOMIE DE GESTION ET S'ADMINISTRE PAR SES ÉLUS, QUI SONT ÉLUS DANS LE CADRE DE MANDATURE DE 5 ANS

La Chambre Économique Multi professionnelle (CEM) est un moteur du développement économique de Saint Barthélemy. Ses statuts indiquent que la CEM est un établissement public territorial à statut particulier qui constitue auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des intérêts :

- Du commerce ;
- Des services ;
- De l'industrie ;
- Des métiers et de l'artisanat ;
- De l'agriculture ;
- Des professions libérales réglementées ;
- Des professions libérales assimilées.

Ainsi, selon les statuts, les attributions de la CEM sont décrites ci-après :

La CEM assure l'ensemble des missions qui lui sont conférées par convention, par l'Etat conformément à la législation nationale.

ELLE A NOTAMMENT POUR MISSION DE :

- Accompagner, conseiller et mettre en relation les entreprises de sa circonscription et de sa compétence, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière de droit de la concurrence ;
- Créer et gérer les centres de formalités des entreprises pour lesquels elle aura obtenu compétence, dans les conditions prévues aux articles R123-1 à R.123-30 du code du commerce ;
- Tenir les registres d'immatriculation ;
- Reconnaître la qualité d'artisan qualifié et d'artisan d'art et d'attribuer les titres de maître artisan dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article 3 du décret n°98-247 du 2 avril

1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers ;

- Être autorité compétente conformément à l'article 32 de la loi n°2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services, au décret n°98-246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle exigée pour l'exercice des activités prévues à l'article 16 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et au décret n°97-558 du 29 mai 1997 relatif aux conditions d'accès à la profession de coiffeur, et de coopérer à ce titre avec les autorités compétentes des autres états membres de l'Union européenne ou des états parties à l'accord sur l'espace économique européen ;

- Organiser l'apprentissage ;

- Fixer, dans le respect des dispositions de la sixième partie du code du travail, les priorités en matière d'actions de formation, en faveur des chefs d'entreprise, de leurs conjoints collaborateurs ou associés, de leurs auxiliaires familiaux dans le seul domaine de la gestion et du développement des entreprises ;

- Participer au développement de la formation professionnelle initiale et continue ;

- Créer et gérer des établissements de formation professionnelle initiale et continue dans les conditions prévues par les articles L .443-1 et 753-1 du code de l'éducation pour la formation initiale et dans le respect des dispositions du titre V de livre III de la sixième partie du code du travail qui leur sont applicables pour la formation continue ;

- Favoriser la promotion professionnelle des chefs d'entreprises et des salariés des secteurs pour lesquels elle aura obtenu les compétences ;
- Contribuer à l'expansion desdits secteurs professionnels notamment par l'organisation d'exposition ;
- Animer et coordonner les actions en faveur des métiers d'art à l'échelon territorial ;
- Améliorer la rentabilité des entreprises, la qualité des produits et des services, les techniques et les méthodes de production et de commercialisation en favorisant la collaboration entre entreprises et la création des services communs ;
- Participer à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises, liaison avec les services financiers de l'État, les organismes de recouvrement des cotisations sociales et toutes les personnes morales, publiques ou privées concernées ;
- Exercer une mission d'appui et de conseil, en coordination avec l'Agence française pour le développement international des entreprises et l'exportation de leur production ;

DE MANIÈRE PLUS GÉNÉRALE :

- Procéder à toute étude utile et émettre des vœux ou des avis sur les matières relevant de sa compétence ;
- Donner à la Collectivité de Saint-Barthélemy les avis et renseignements qui lui sont demandés sur toutes les questions relevant de sa compétence ;
- Présenter ses vues aux pouvoirs publics sur tous les moyens de conduire au développement économique de Saint-Barthélemy ;
- Assurer, sous la réserve des autorisations requises, l'exécution des travaux et l'administration des services nécessaires aux intérêts dont elle a la garde ;
- Désigner un de ses membres pour siéger au conseil économique social et culturel, ainsi qu'aux différentes instances et commissions pour lesquelles une telle désignation pourrait lui être demandée



NOS PRINCIPALES MISSIONS POUR RÉSUMER

- Mandataire aux formalités des entreprises : permet la présence d'un interlocuteur local pour la création d'entreprise et l'accomplissement des formalités
- Facilitateur de la vie des entreprises
- Appui, Conseil et assistance aux entreprises
- Rédaction d'actes juridiques pour la création, modification et radiation des sociétés
- Répertoire des métiers
- Aide à la recherche de financement
- Centre de formation professionnelle continue et d'acquisition de compétences et de qualifications
- Partenaire de la promotion sur l'apprentissage
- Délivrance et renouvellement des cartes immobilières
- Tenue du fichier consulaire
- Régie de la CFAE
- Bureau d'enregistrement des signatures électroniques
- Observatoire des entreprises du territoire et de l'économie locale
- Répertoire des actifs agricoles
- Accompagnateur de projets
- Organisateur d'événements spécifiques

CONSTITUTION

de la CEM

2007

Création par la Collectivité de Saint-Barthélemy par délibération 2007-23 CT du 20 décembre

2010

Loi 2010-853 du 23 Juillet art. 49 devenu article L 960-2 du Code de Commerce confiant à la CEM Saint-Barthélemy les missions, autres que consultatives, dévolues aux chambres de commerces et d'industrie, aux chambres de métiers et de l'artisanat et aux chambres d'agriculture.

2012

Signature le 18 Octobre, convention État, CCI Guadeloupe, CMA Guadeloupe et CEM relative aux missions dévolues aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Chambres de Commerce et de l'Industrie dont l'exercice est confié par l'État à la CEM

2015

Signature le 5 octobre de la convention octroyant les compétences en matière de délivrance des cartes des professions immobilières, entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

2019

Transfert des locaux de la CEM
au 59 rue Samuel Fahlberg, à Gustavia

2021

Création du Comité des Pêches et de l'Aquaculture

2022

Création de l'APAG SBH
(association pour les agriculteurs de St Barth)

2022

Arrêté du 21 juin 2022 conférant l'agrément prévu par le 1^o de l'article 54 de la loi no 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques

2022

Création du Service juridique de la CEM et de l'offre conseil et rédaction d'actes juridiques

ORGANISATION

des élus

LE BUREAU

M. Thomas GREUX représente le Collège Professions libérales assimilées

M. Thierry DUTOUR représente le Collège Services Commerciaux

M. Jean-Luc MARTIN représente le Collège Métiers-Artisanat

M. Fred QUESTEL représente le Collège Industrie

M. Jonas BRIN représente le Collège Professions libérales réglementées

M^{me} Anne NOBILE représente le Collège Commerce

LES COLLÈGES

COLLÈGE COMMERCE :

M^{me} Anne SAUREL-NOBILE

M. Johnny LAPLACE

M. Sébastien LORET

SUPLÉANT :

M. Franck MATHEVET

COLLÈGE SERVICES COMMERCIAUX

TITULAIRES :

M. Thierry DUTOUR

M. Catherine CHARNEAU

M. Julien GOUINEAU-QUESTEL

M^{me} Emilie AUBIN-NIQUET

SUPLÉANT :

Aucun

COLLÈGE MÉTIERS-ARTISANAT

TITULAIRES :

M. Jean-Luc MARTIN

M^{me} Fabienne MIOT

M. Grégoire ROUX

M^{me} Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA

SUPLÉANT :

M. Jacinto Paulo PEREIRA ROGRIGUES

COLLÈGE PROFESSIONS LIBÉRALES ASSIMILÉES

TITULAIRES :

M. Thomas GREUX

SUPLÉANT :

M. Christian ONIER

COLLÈGE INDUSTRIE

TITULAIRES :

M. Fred QUESTEL

SUPLÉANT :

M. Eric PLASSE

COLLÈGE PROFESSIONS LIBÉRALES RÉGLEMENTÉES

TITULAIRE :

M. Jonas BRIN

SUPLÉANT :

M. Gaëtan MAGRAS



LES COMMISSIONS



LA COMMISSION DES FINANCES

qui examine le bilan, le compte de résultat et les annexes, préalablement à leur adoption par l'Assemblée Générale. Elle lui présente un compte rendu de cet examen.

- M. Fred QUESTEL : Président
- M^{me} Catherine CHARNEAU
- M. Sébastien LORET
- M^{me} Émilie AUBIN
- M^{me} Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA

LA COMMISSION MAPA, ACHATS ET D'APPEL D'OFFRES

qui examine et classe les offres lors de la mise en concurrence des candidats à un appel d'offre de la CEM. Les offres sont examinées conformément au Code des marchés publics et aux procédures internes d'achat.

- M. Jonas BRIN : Président
- M. Sébastien LORET
- M. Thierry DUTOUR
- M. Jean-Luc MARTIN
- Mme Anne SAUREL-NOBILE

LA COMMISSION DE PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

chargée notamment d'examiner et de donner un avis sur toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts entre la Chambre et l'un de ses membres.

- M. Thierry DUTOUR : Président
- M^{me} Catherine CHARNEAU
- M. Nicolas GICQUEL
- M. Jean-Luc MARTIN

LA COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

chargée de l'étude de toutes les questions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel.

- M^{me} Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA : Présidente
- M. Thomas GRÉAUX
- Mme Fabienne MIOT
- M. Sébastien LORET
- M. Johnny LAPLACE
- M. Sébastien LORET
- M^{me} Emilie Aubin
- M. Fred QUESTEL

LA COMMISSION DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

créée par arrêté préfectoral ; elle se réunit à la demande de son Président ou du Président de la Chambre pour avis avant tout refus d'immatriculation et peut déclencher un contrôle de la qualification professionnelle.

Vu les dispositions de l'article 46 de la Loi du 23 juillet 2010 qui confère à la C.E.M les compétences des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, et de l'article 2 alinéa 2 de la convention signée le 18 octobre 2012 qui dispose que la C.E.M. devra : « Tenir le Répertoire des Métiers »

L'article 16 du Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers dispose que :

« Une commission du répertoire des métiers est instituée dans chaque département par arrêté préfectoral ; elle est présidée par le préfet ou son représentant, qui a voix prépondérante, et comprend en outre un représentant des greffes des tribunaux de commerce ou des tribunaux de grande instance statuant en matière commerciale un représentant des chambres de commerce et d'industrie, un représentant des chambres de métiers et de l'artisanat et un agent de l'État désigné par le préfet.

Elle se réunit sur l'initiative de son président ou à la demande du président de la chambre de métiers et de l'artisanat et rend son avis sur les demandes qui lui sont présentées dans le délai de quinze jours à compter de sa saisine. »

- M. Jean-Luc MARTIN : Président
- M. Thierry DUTOUR

LA COMMISSION DES QUALIFICATIONS

créée par arrêté préfectoral. Elle statue sur les demandes d'attribution du titre de maître artisan.

Vu les dispositions de l'article 46 de la Loi du 23 juillet 2010 qui confère à la C.E.M les compétences des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, et de l'article 2 alinéa 3 de la convention signée le 18 octobre 2012 qui dispose que la C.E.M. devra : « Reconnaître les qualités d'artisan qualifié et d'artisan d'art, et attribuer les titres de maître artisan dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article 3 du décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers »

Vu que l'article 4 dudit décret dispose que :

« Une commission régionale des qualifications est instituée dans chaque région ; ses membres sont nommés par arrêté préfectoral après chaque

renouvellement des chambres de métiers et de l'artisanat ; elle est présidée par le président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat ou son représentant et comprend en outre :

- 1° Deux représentants de l'État désignés par le préfet, au sein des services déconcentrés, ayant compétence en matière d'artisanat ou de diplôme au sens du deuxième alinéa de l'article 3 ;
- 2° Un représentant du président du conseil régional ;
- 3° Quatre artisans titulaires et quatre artisans suppléants nommés sur proposition des chambres de métiers et de l'artisanat.

Cette commission est compétente pour examiner les demandes d'attribution du titre de maître artisan prévu à l'article 3.

Elle statue sur la demande, après avis d'un expert compétent dans le métier considéré, choisi sur une liste établie par le président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat compétente, après avis des organisations professionnelles représentatives concernées ; ses décisions sont prises à la majorité des membres présents ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Le président ne prend pas part au vote lorsque la demande émane d'un ressortissant de la chambre de métiers et de l'artisanat de sa compétence. »

- Mme Fabienne MIOT : Présidente
- M. Nicolas GICQUEL
- M. Thomas GRÉAUX

LA COMMISSION « PROJETS »

M. Thomas GRÉAUX : Président

M. Jonas BRIN

M. Fred QUESTEL

M^{me} Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA

M. Johny LAPLACE

M. Nicolas GICQUEL

M^{me} Fabienne MIOT

M. Julien Guineau-Questel

LA COMMISSION COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE-ANIMATION

M. Fred QUESTEL : Président

M^{me} Emilie AUBIN

M^{me} Benvinda de Jesus PEREIRA FONSECA

LA COMMISSION VIDÉOPROTECTION

M. Julien Guineau-Questel

M. Johnny LAPLACE

PERSONNEL

Organigramme de la CEM



Au sein des locaux de la CEM, siège également le service de la CFAE, service de la Collectivité de Saint-Barthélemy. Il existe une convention de mise à disposition de 2 agents de la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy auprès de la CEM. Ces personnels sont placés sous l'autorité du Directeur de la CEM. Ces 2 agents sont : Georgette Laplace et Delphine Schutz.

En 2023

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires :

- Ly en CDD du 17/11/2022 au 17/02/2023.
- Sohane en CDD du 05/06/2023 au 12/07/2023.
- Alizée en CDD du 10/07/2023 au 11/08/2023.
- Joana en CDD 01/06/2023 au 30/06/2023.



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

ÉVÉNEMENTS
ET PROJETS
ÉVÉNEMENTS
ET PROJETS

FORMATIONS

FORMALITÉS



COMITÉ
DES PÊCHES

LES AGRICULTEURS
DE SAINT-BARTH

ACCOMPAGNEMENT
ET CONSEILS AUX
ENTREPRISES

RECHERCHE
DE FINANCEMENT

59 RUE SAMUEL FAHLBERG - GUSTAVIA
97133 SAINT-BARTHÉLEMY
TÉL. 05 90 27 12 55



WWW.CEMSTBARTH.COM



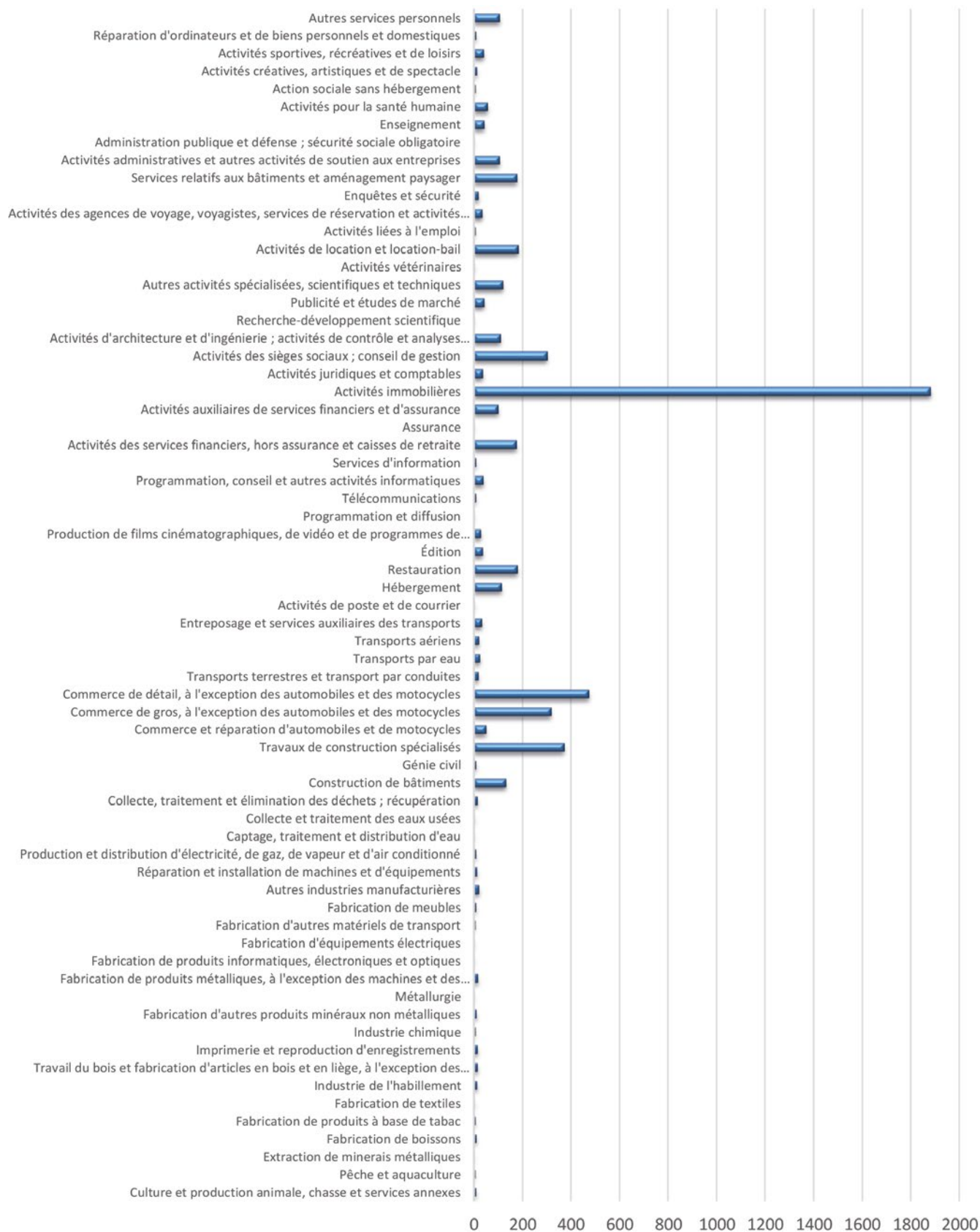
ENTREPRISES

Centre de formalités en mutation

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GLOBALE SUR SAINT-BARTHÉLEMY

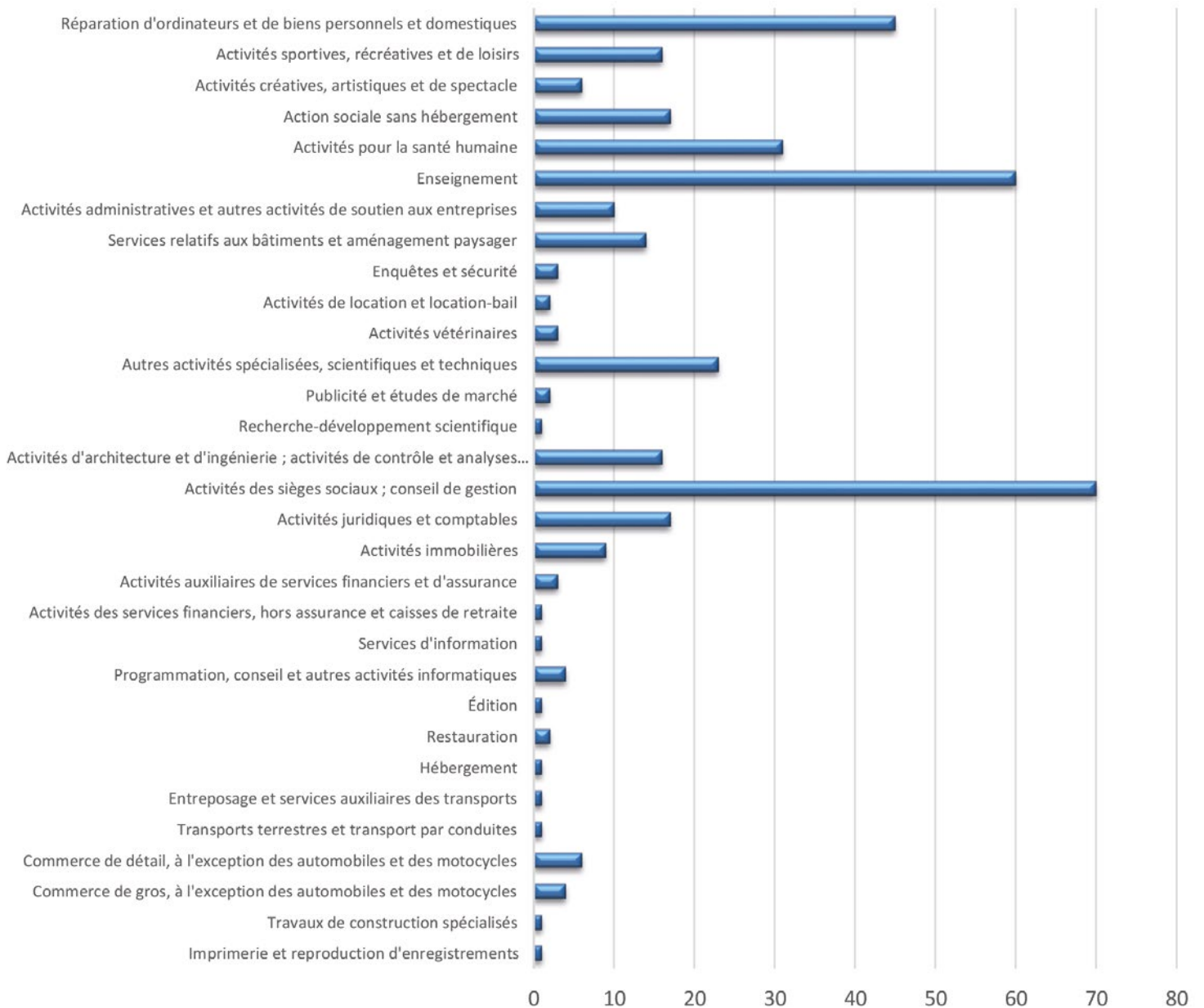
Ce sont globalement 6 900 entités économiques qui sont en activité sur l'île de Saint-Barthélemy.

Les entités inscrites au Registre du Commerce et ses Sociétés (RCS) 5 606 entités économiques sont répertoriées au registre du commerce et des sociétés en activité sur l'île de Saint-Barthélemy, dont principalement 1 853 SARL, 1 036 SCI, 2 555 SAS.



LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX INSCRITS À LA CPS (NON-INSCRITS AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS)

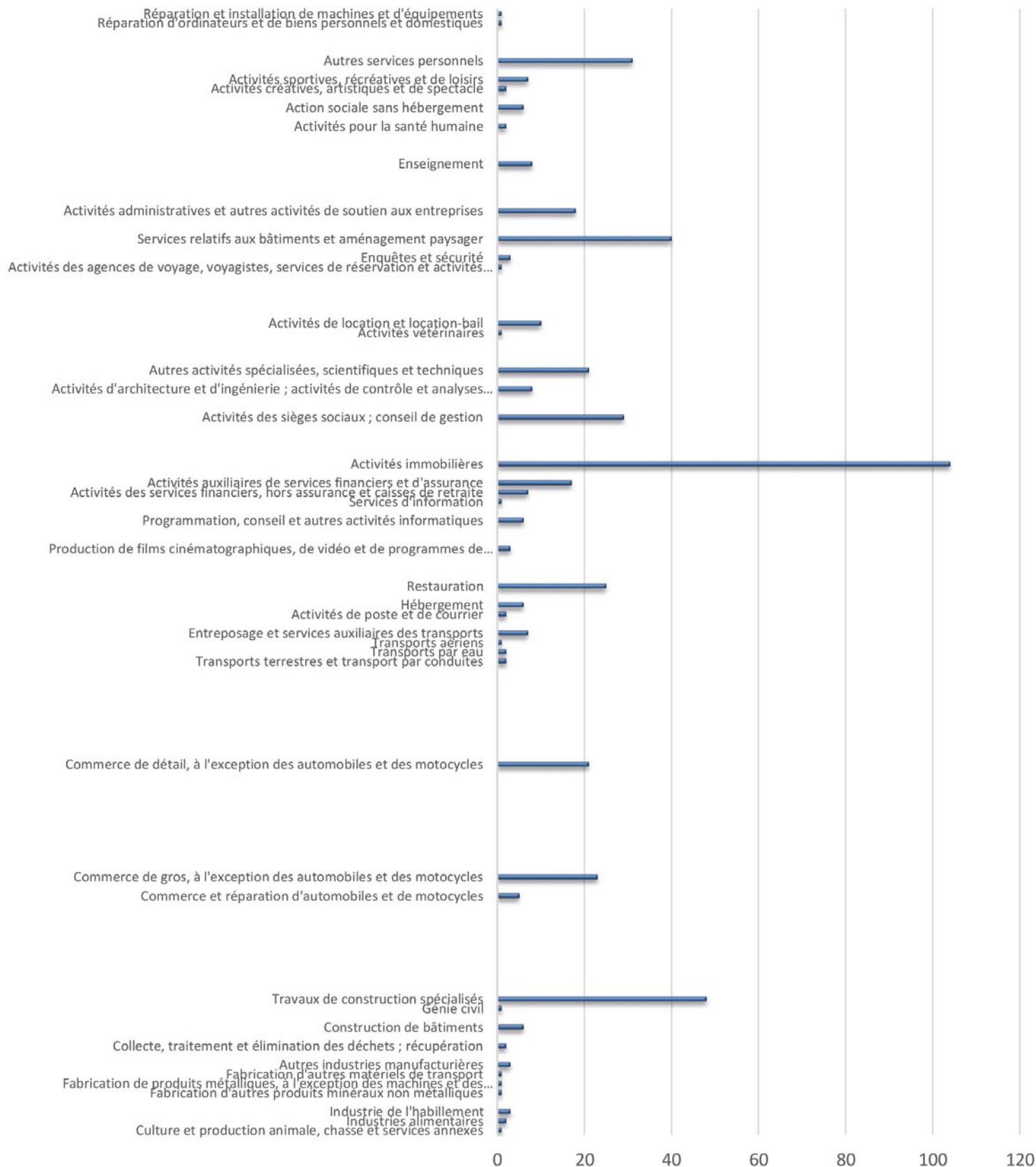
L'URSAFF gère les formalités relatives aux professionnels libéraux et transmet cette liste à la CPS. Suivant les données transmises, en 2023, sur le territoire de Saint-Barthélemy, il y a 372 entrepreneurs individuels agissant en qualité de professions libérales à Saint-Barthélemy.



CRÉATIONS 2023

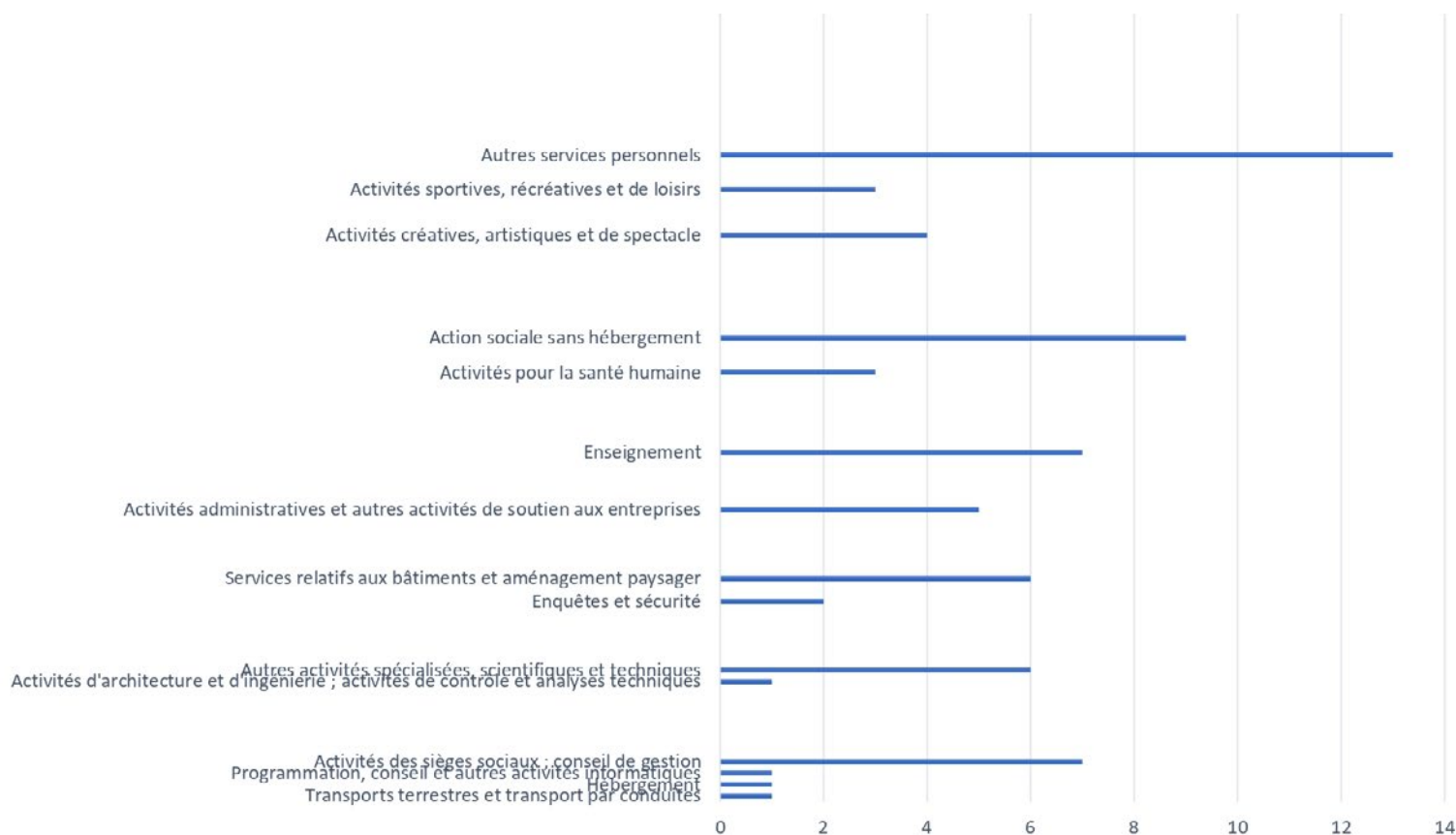
Ce sont globalement Entités économiques qui ont été créées sur l'île de Saint-Barthélemy en 2023. Les entités économiques créées au RCS :

490 entités économiques ont été créées au registre du commerce et des sociétés en 2023, dont notamment 25 SCI, 2 sociétés civiles, 21 SARL, 265 SAS, 173 entreprises individuelles.



LES CRÉATIONS EN 2023 DANS LE SECTEUR DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

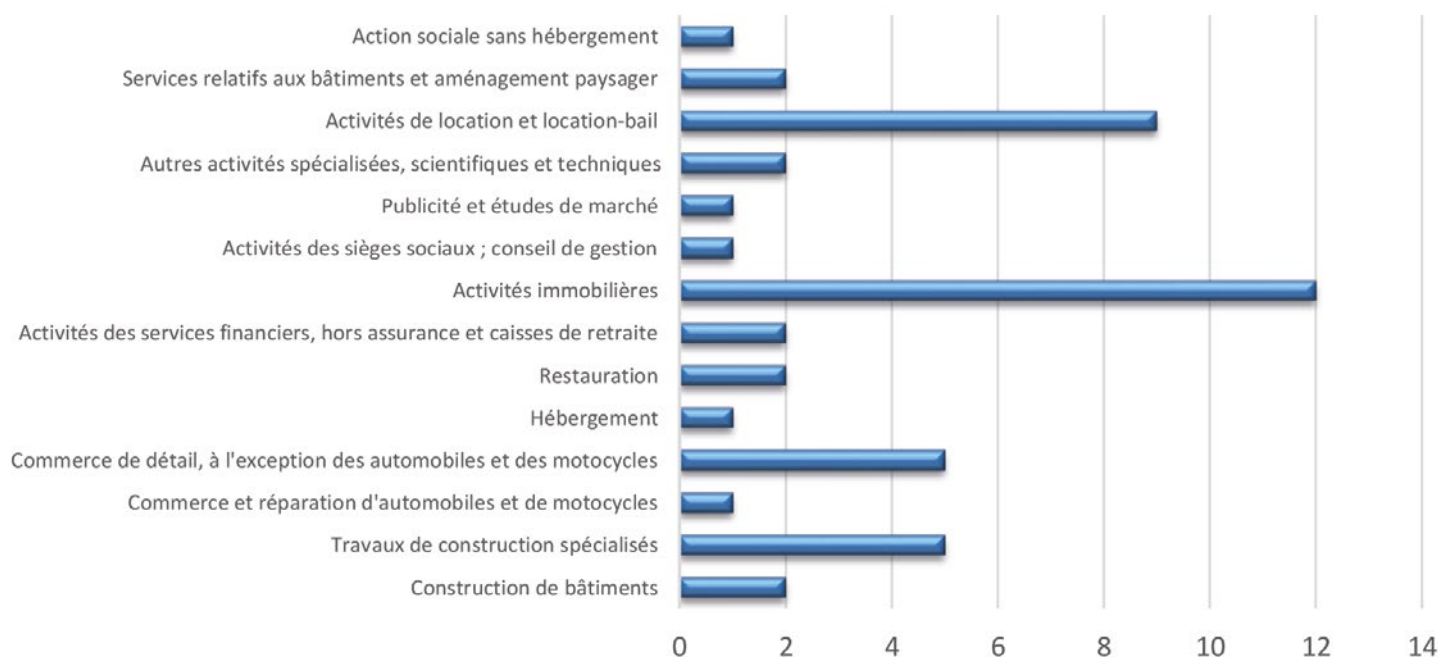
L'URSAFF gère les formalités relatives aux professionnels libéraux et transmet cette liste à la CPS. Suivant les données transmises, en 2023, sur le territoire de Saint-Barthélemy, il y a eu 69 créations dans le secteur des professionnels libéraux entrepreneurs individuels.



RADIATIONS D'OFFICE

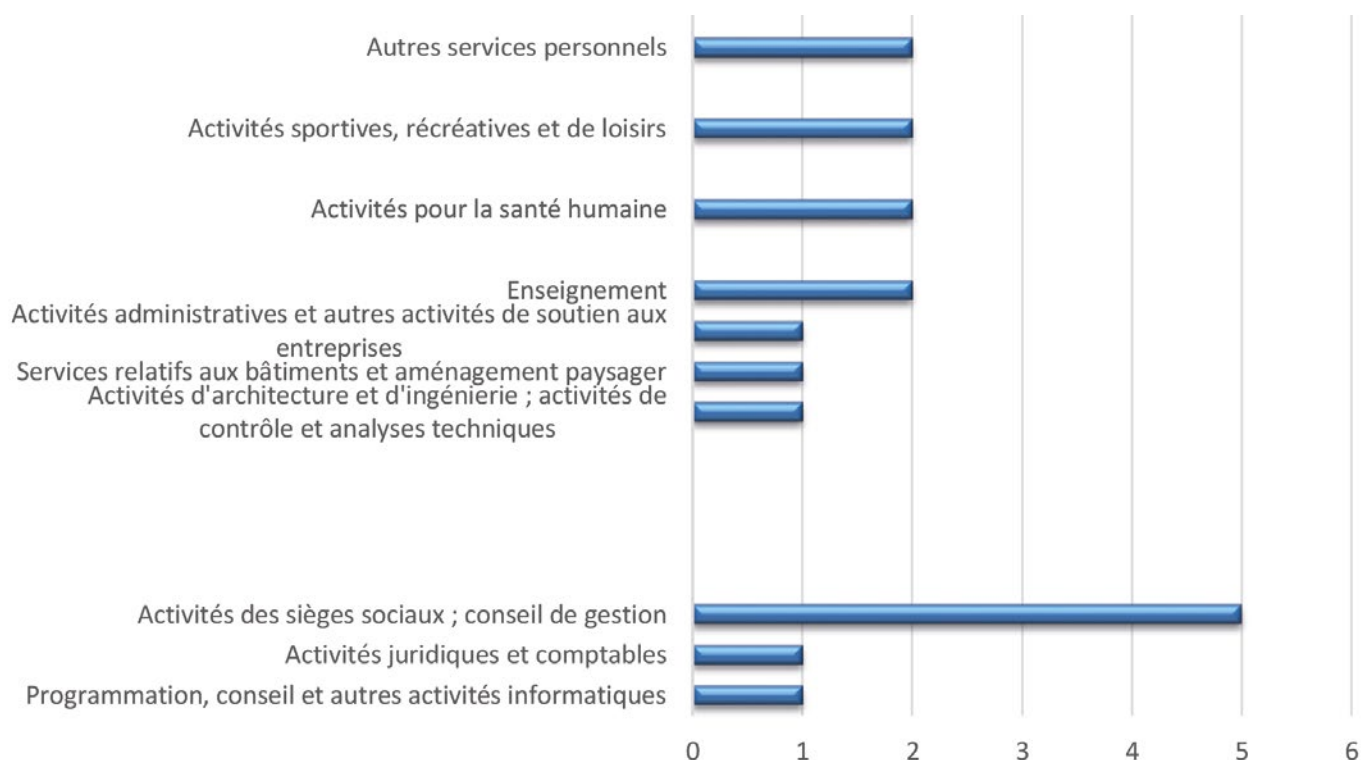
Selon les informations du Greffe, au 31 décembre 2023, 144 entités économiques sont toujours en situation de radiation d'office.

Les Radiations en 2023 au registre du commerce et des sociétés : 46 radiations (hors radiation d'office) se sont effectuées en 2023, dont 8 SCI, 22 SARL, 10 SAS et 6 SNC.



RADIATIONS DANS LE SECTEUR DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX (NON-INSCRITS AU RCE) INSCRITS À LA CPS.

L'URSAFF gère les formalités relatives aux professionnels libéraux et transmet cette liste à la CPS. Suivant les données transmises, en 2023, sur le territoire de Saint-Barthélemy, il y a eu 18 radiations dans le secteur des professionnels libéraux entrepreneurs individuels.



LES ARTISANS

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les entreprises s'immatriculent auprès d'un registre unique : le registre national des entreprises mettant fin au répertoire des métiers, sans pour autant faire disparaître le secteur artisanal. À Saint-Barthélemy c'est un secteur toujours très prisé notamment par les métiers liés à la menuiserie et aux travaux de finition.

En 2023, 536 formalités d'entreprises toutes confondues (création, modification, radiation) ont été réalisées par des entreprises artisanales, principalement dans les secteurs du BTP, des services à la personne, et dans la prestation de services.



CHIFFRES CLÉS IMMOBILIER 2023 :

- En 2023, 104 cartes professionnelles immobilières étaient en activité. Sur ce nombre, 9 cartes sont des nouvelles cartes. 30 attestations de collaborateurs sont rattachées aux agences de l'île.
 - 6 cartes ont été modifiées (dirigeants ou siège social ou montant de la garantie financière).
 - 3 porteurs de cartes n'ont pas demandé le renouvellement de leurs cartes, et 2 ont été désactivées d'office en raison de l'arrêt par les assureurs de leurs garanties financières.
 - L'activité de gestion immobilière reste l'activité prédominante, suivi de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.
- En 2023, à l'occasion de rencontres interprofessionnelles et de réunions de travail, la CEM a pu rappeler les obligations des agents immobiliers et notamment les conditions strictes d'exercices de l'activité. Elle rappelle régulièrement aux professionnels du domaine et aux élus de la Collectivité, le nombre de plus en plus croissant de cartes et la pertinence de lancer une réflexion globale sur les possibilités de légiférer localement dans le domaine.

*Sources : Fichier entreprises CEM et CFAE/ Registre National des Entreprises/Greffe de Basse-Terre/ CPS de Saint-Barthélemy.



FORMATION

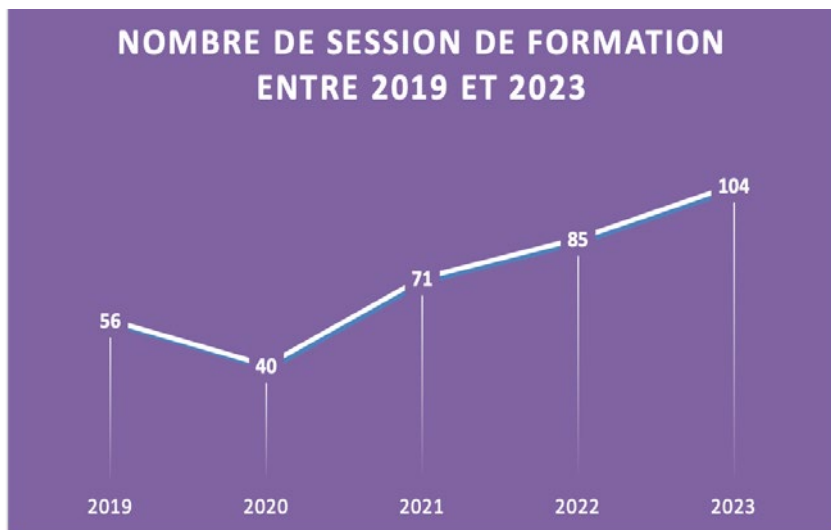
Bilan

En 2023 le Centre de Formation a organisé 104 sessions de formation représentant 1.419 heures.

CATEGORIE DE FORMATIONS	NOMBRE DE SESSIONS		NOMBRE DE STAGIAIRES		NOMBRE D'HEURES DE FORMATION	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Gestion - bureautique	2	4	12	17	42	42
Immobilier	19	20	120	168	168	161
Batiment	11	7	64	49	175	133
Santé - sécurité	12	22	105	210	110	224
Hôtellerie - restauration	7	18	102	87	104	299
Habilitation électrique	11	8	57	31	189	133
Pêche	2	0	16	0	38	0
Droit	5	10	29	32	49	59.5
Environnement	7	5	144	24	28	49
Bilan de compétence	6	0	6	0	112	0
Certification	0	5	0	51	0	322
Autre	3	2	27	11	147	24
TOTAL	85	104	682	692	1.162	1.419

Le Centre de Formation de la CEM enregistre en 2023 son année record en termes d'activité avec 22% d'augmentation du nombre de session de formation par rapport à 2022. Cette augmentation est de 47% par rapport à 2021.

NOMBRE DE SESSION DE FORMATION ENTRE 2019 ET 2023



En 2023, les 3 secteurs les plus demandés par les stagiaires :

- La santé-sécurité (30% des participants)
- L'immobilier (24% des participants)
- L'hôtellerie/restauration (12,5% des participants)

Ces formations ont été animées par 17 formateurs différents.

L'intégralité des formations dispensées en 2023 ont été réalisées par des prestataires extérieurs à l'établissement.

A noter que 10 sessions de formation ont eu lieu en visioconférence, une première pour le centre de formation qui jusqu'à présent avait formé exclusivement en présentiel.

Sur les 260 jours d'ouverture du Centre de Formation en 2023, 211 jours ont été animés par des sessions de formation, soit 81% du temps possible (contre 57% en 2022 / 47% en 2021 et 40% en 2020).

En 2023 les formations étaient remplies à 84% (augmentation de 2% par rapport à 2022).

Le Centre de Formation de la CEM accorde une grande importance à la satisfaction des participants. Depuis plusieurs années une stratégie d'amélioration de la qualité a été développée avec des actions précises :

- Accueil des participants
- Collation
- Tables et chaises neuves
- Service d'accompagnement aux démarches

Et depuis le second semestre 2023, la CEM a renforcé son lien avec AKTO, en ayant la possibilité de réaliser directement les demandes de prises en charge pour les entreprises.

Toutes ces actions, permettent à 98,9% des participants d'être satisfait des prestations du centre de formation.

2023 a été une année record pour le centre de formation en termes :

Année	Chiffre d'affaires	Nombre de participants	Nombre de session	Nombre d'heure de formation
2021	222.262€	616	71	847
2022	284.055€	682	85	1162
2023	337.008€	692	104	1419

FORMATIONS RÉALISÉES EN 2023

BÂTIMENT :

- Préparation à l'habilitation électrique - HEE initiale
- Préparation à l'habilitation électrique - HEE recyclage
- Préparation à l'habilitation électrique - HENE initiale
- CACES R490 - Camion Grue
- CACES R489 - Chariot élévateur
- CACES R482 - Engin de chantier
- Travaux en hauteur- port du harnais
- Montage démontage vérification et utilisation des échafaudages fixes et roulants

IMMOBILIER :

- Le code de déontologie des agents immobiliers
- L'impact du droit des successions
- Audit des agences immobilières
- La location saisonnière
- L'expertise compromis
- Les ventes spéciales
- La fiscalité immobilière à St Barthélemy
- L'évolution du fonds de commerce
- Les SAS immobilières à St Barthélemy

DROIT :

- Le contrat de travail
- Le temps de travail
- Exercer son pouvoir disciplinaire
- La rupture du contrat de travail
- La rémunération
- Le règlement intérieur
- Recruter et fidéliser
- Les fondamentaux de la passation des marchés publics

PREMIERS SECOURS :

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Initial
- Premiers Secours Civique de niveau 1 (PSC1)
- Equipier de Première Intervention (EPI)
- Gestes qui Sauvent
- Gestes et postures
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) recyclage
- Journée de sensibilisation
- DUERP

HÔTELLERIE/RESTAURATION :

- Permis d'Exploitation
- Hygiène alimentaire
- Gestion des conflits
- Management d'équipe
- Permis d'exploitation en visioconférence
- Yield Management de niveau 1

GESTION-BUREAUTIQUE :

- Entreprendre
- Débuter sur Excel
- Se perfectionner avec Excel
- Débuter sur Word
- Se perfectionner avec Word

CERTIFICATION :

- Formation obligatoire des conducteurs de taxis
- Exploiter une entreprise de transport routier de marchandises de plus de 3.5 tonnes
- Devenir gestionnaire d'une entreprise de transport routier de marchandises de moins de 3.5 tonnes
- Environnement :
- Certiphyto décideur
- Certiphyto opérateur
- Certiphyto décideur recyclage
- Certibiocide
- Test Certiphyto



MON CATALOGUE DES FORMATIONS

ACCUEIL | MON CATALOGUE DES FORMATIONS

Chaque année, la CEM adapte son catalogue en fonction des besoins du territoire et des demandes qui nous sont rapportées. En 2022, la CEM ouvre la voie au développement des compétences et au passage de certifications locales.

PRÉVENTION
SECOURISME

HÔTELLERIE
RESTAURATION

BÂTIMENT
CONSTRUCTION

IMMOBILIER

DROIT SOCIAL
GESTION

LANGUES

BUREAUTIQUE
INTERNET

TECHNIQUES
PROFESSIONNELLES

MANAGEMENT

UNIVERS MARITIME

ENVIRONNEMENT

BIEN-ÊTRE AU
TRAVAIL

CERTIFICATION
DIPLÔME

BILAN DE
COMPÉTENCES

Chaque année, la CEM adapte son catalogue en fonction des besoins du territoire et des demandes qui nous sont rapportées. Pour obtenir plus d'informations sur la formation ou s'inscrire, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la CEM ou nous contacter par courriel à formation@cemstbarth.com.

COMMUNICATION



CHAMBRE ÉCONOMIQUE MULTIPROFSSIONNELLE
Saint-Barthélemy

A partir du 1er janvier 2023

Toutes les formalités des entreprises devront exclusivement être effectuées en ligne sur le site de l'Institut national de la propriété Industrielle (INPI).

La CEM, dépourvue de sa mission de service public mais soucieuse de soutenir les entrepreneurs, continuera à vous accompagner pour la réalisation de vos formalités d'entreprises sur ce guichet unique, en vous proposant deux offres :

- Ma formalité clé en main
- Ma société sur mesure

Il ne sera plus possible d'envoyer ou de déposer des formulaires cerfas auprès de la CEM.

Toutes les formalités d'entreprises réalisées avec la CEM seront facturées.

www.cemstbarth.com

Si vous souhaitez un accompagnement de la CEM ou recevoir nos tarifs, merci d'écrire un courriel à : contact@cemstbarth.com

Si vous ne souhaitez pas passer par la CEM pour réaliser votre formalité, vous pouvez utiliser directement la plateforme de l'INPI : <https://procedures.inpi.fr/>. En cas de difficultés sur la plateforme, nous vous invitons à les contacter directement : www.inpi.fr/contactez-nous



I. LES ACTIONS RÉALISÉES, EN COURS ET À VENIR :

LES ACTIONS RÉALISÉES :

A. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES
La CEM s'est adaptée au remplacement du Centre des Formalités par le guichet unique (INPI).



CHAMBRE ÉCONOMIQUE MULTIPROFSSIONNELLE
Saint-Barthélemy

RÉUSSIR SA TRANSFORMATION DIGITALE

Salle de formation de la CEM
10 rue du Roi Oscar II
97133 Saint-Barthélemy

17 H 30

JEUDI 16 MARS

GÉRALDINE MAOUCHI

Experte de la transformation digitale

☎ 05 90 27 12 55
✉ contact@cemstbarth.com
🌐 www.cemstbarth.com

B. CONFÉRENCES STRATÉGIQUES À DESTINATION DES ENTREPRISES :

- Echange sur la transformation digitale :
16 mars 2023



CHAMBRE ÉCONOMIQUE MULTIPROFSSIONNELLE
Saint-Barthélemy

LA MÉDECINE DU TRAVAIL VIENT À VOTRE RENCONTRE SUR "INSCRIPTION"

22/09/2023
DE 10H30 À 12H

SALLE DU CONSEIL TERRITORIAL A L'HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

- EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION
- ZOOM SUR LEUR RÔLE
- ACTIONS DE PRÉVENTION
- DUERP Document unique d'évaluation des risques professionnels

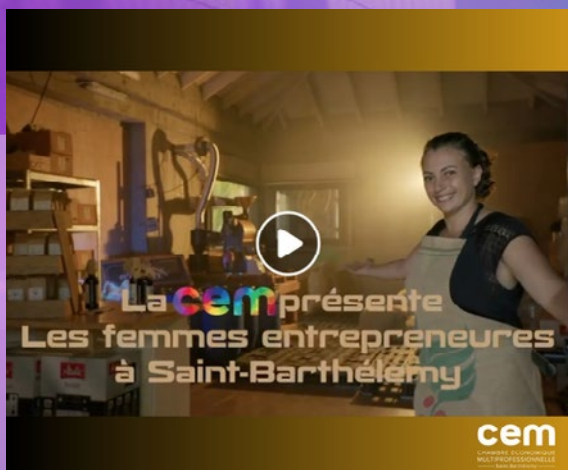
INSCRIPTIONS :
✉ CONTACT@CEMSTBARTH.COM
☎ 05 90 27 12 55

SPST **cist 97.1**
Santé au Travail



- CONFÉRENCE SUR LES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES : 22 SEPTEMBRE 2023

- CONFÉRENCE SUR LES RETRAITES :
26 octobre 2023
Intervention de Myriam Berrakam.



C. Réalisation d'un projet vidéo sur les femmes entrepreneurs afin de valoriser 3 entreprises de Saint-Barthélemy aux valeurs fortes.

D. CRÉATION DE PLUS EN PLUS DE VISUELS

FORMATION BUREAUTIQUE

En présentiel
Salle de formation de la CEM

DU 17 JUILLET AU 18 AOÛT
WORD & EXCEL
DÉBUTANT OU PERFECTIONNEMENT

FORMATEUR
JEAN-PIERRE CROCHIEPIERRE

C'EST PARTI

@ contact@cemstbarth.com
05 90 27 12 55
www.cemstbarth.com

FORMATION PRÉPARATION À LA CAPACITÉ DE TRANSPORT

Contactez la CEM
05 90 27 12 55
www.cemstbarth.com

CONFÉRENCE

LUMIÈRE SUR LES RETRAITES

Jeu*di* 26 octobre 2023
De 17h30 à 18h30

Notre conférencière :

Salle de formation de la CEM
10 rue du Roi Oscar II
Au dessus de la trésorerie GUSTAVIA

OUVERT A TOUS
www.cemstbarth.com

Myriam BERRAKAM
SARL AGC

COMMUNICATION

E. CRÉATION DES DOSSIERS DE PRESSE 2022 - 2023

LE MINI-STAGE, LA SOLUTION POUR DÉCOUVRIR LE MONDE PROFESSIONNEL

Que voudrais-tu faire comme métier ?

Face à la multitude de choix possible... il n'est pas si facile de répondre à cette question primordiale. Pour tous les jeunes qui hésitent sur leur orientation, le mini-stage de découverte professionnelle est la solution.

Le mini-stage, c'est l'occasion de :

- Découvrir l'entreprise et ses différents métiers
- Choisir sa filière et concrétiser son projet professionnel
- Se familiariser et vivre au quotidien la réalité des professions
- Se faire connaître d'un futur employeur pour éventuellement signer un contrat d'apprentissage par la suite

Le mini-stage, c'est aussi :

- Quelle durée ? 1 à 5 jours en entreprise par stage
- Pour qui et quand ? Les collégiens (6^{ème} et 3^{ème}), les lycéens (quel que soit leur âge), pendant les vacances scolaires, y compris les grandes vacances d'été et les étudiants en dehors des semaines réservées au cours et au contrôle des connaissances
- Dans quelle structure ? Dans tous les types d'entreprise (publique ou privée), les associations, les professions libérales, etc.

Le mini-stage, c'est tu limit :

- Tu peux faire autant de stages que tu le souhaites
- Tu peux découvrir deux professions dans la même entreprise ou la même profession dans des entreprises différentes
- Dans tous les cas, il te faudra une convention pour chaque stage

Pour plus d'informations, contacter la CEM
Téléphone : 05 90 27 12 95
Email : contact@cembarth.com
Site internet : www.cembarth.com

QUELLE EST LA DÉMARCHÉ ?

1. Récupérer une convention de stage auprès de la CEM (renseignés ci-dessous)
2. Lire l'intégralité de la convention pour que tu sois totalement informé(e)
3. Faire signer la convention de stage à l'entreprise et à tes parents en 3 exemplaires. La signature des parents est obligatoire, si tu es mineur(e)
4. Indiquer sur cette convention le métier que tu veux découvrir
5. Envoyer la convention à la CEM par mail

pour en savoir plus :

cem
CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTI-PROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

2023
DOSSIER
DE PRESSE

Par Stéphanie Lédée - Chargée de communication

F. ARTICLES DANS LE GRATUIT 97133 : Premières pages et articles qui ont permis de bonnes retombées notamment [pour les mini-stages.](#)

Dans ce numéro

- 02 Le mini-stage, la solution pour découvrir le monde professionnel
- 03 Culture
- 04-05 Formes, logement, location, vente...
- 06-07 21 ans? Infos résultats, yaq, recense...
- 08 Emploi, services, offres et demandes d'emploi...

Sans plus attendre - le sommaire de la semaine ?

- 09 Auto, moto, meublement, les petites annonces pour vos déplacements sur l'eau, dans les airs ou sur terre...
- 10 Déco, diverts, vous cherchez à vous meubler? Vous êtes au bon endroit et tout ce qui vous a été proposé ailleurs... aussi.
- 11 Programme télé
- 12 Fin, c'est tout pour cette semaine!

G. ALIMENTATION DU SITE INTERNET ET SON DÉVELOPPEMENT :

Le site internet a été créé en 2022 et l'année 2023 a été celle de son optimisation afin de faciliter son utilisation.

MON CENTRE DE FORMATION

Le Centre de Formation de la CEM propose des formations de haut niveau, adaptées, innovantes, axées sur les compétences. Elles sont conçues et mises à jour en fonction des besoins du marché de l'emploi. Elles sont conçues et mises à jour en fonction des besoins du marché de l'emploi. Elles sont conçues et mises à jour en fonction des besoins du marché de l'emploi.

H. LES NEWSLETTERS : sont toujours en place et sont bien envoyées trimestriellement. [A lire sur notre site internet.](#)

I. NOUS UTILISONS TOUJOURS NOTRE OUTIL DE MAILING POUR COMMUNIQUER À GRANDE ÉCHELLE



J. ELABORATION DU NOUVEAU CATALOGUE DE FORMATIONS 2023

K. LA CARTE DE VŒUX 2024 FORMAT PAPIER



L. LES PARUTIONS DANS LA PRESSE : Le Tropical en 2023, Le Courrier du Parlement octobre 2023.

Articles parus dans Ouest France à la suite de la venue de la
journaliste Valérie Parlan.

Voir le dossier de presse 2023.

LES PROJETS EN COURS ET À VENIR :

- a. Les réunions regroupant les représentants de différents secteurs.
- b. Le Forum des Métiers et de l'Apprentissage : 6 mars 2024.
- c. Le Label qualité
- d. La GPECT : étude territoriale sur la gestion prévisionnelle des emplois
- e. Le déménagement des locaux de la CEM à Saint-Jean.
- f. La rédaction d'un plan de développement agricole évaluant les capacités de productions locales
- g. Les vidéos : Projet pour promouvoir la formation.

DOSSIER DE PRESSE 2023

JSB - 9 février 2023 - n° 1506

ACTUALITÉS 4

Une grand-messe autour des projets de développement agricole

Une délégation d'une dizaine de personnes conduite par le directeur de l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer (Odeadom) est allée à la rencontre des exploitants agricoles de l'île, le vendredi 3 février.



Vendredi 3 février, une délégation conduite par l'Odeadom est allée à la rencontre des exploitants agricoles de St-Barth.

La création de l'association pour les agriculteurs de Saint-Barth (Apag) dans le courant de l'année 2022 a manifestement suscité quelques curiosités. A tout le moins du côté de l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer (Odeadom) puisque le vendredi 3 février, une délégation d'une dizaine de personnes a effectué une visite d'une partie des exploitations de l'île. Une journée sous le signe de la curiosité à travers des rencontres et des échanges, en présence du directeur de l'Odeadom, Jacques Andrieu, du préfet Vincent Berton, de représentants du ministère chargé des Outre-mer et de la délégation interministérielle à la transformation agricole des Outre-mer, de plusieurs élus de la Collectivité et, bien entendu, du directeur de la Chambre économique multiprofessionnelle, Thierry Gréaux. Le directeur de l'Agence territoriale de l'environnement (ATE), Sébastien Gréaux a également accompagné la délégation. Un cortège qui a sillonné l'île afin de mieux appréhender les enjeux liés au développement des différentes filières agricoles.

payer des infrastructures, se tourner vers l'énergie photovoltaïque, planter des arbres fruitiers, développer l'aquaponie, une champignonnière, les puits évaporés sont nombreuses. L'une des idées novatrices sur l'île serait de construire de grandes serres productrices d'énergie. Ces serres seraient conçues d'après une architecture qui les intégrerait dans l'environnement, notamment grâce à une structure semi-enterrée. Un projet qui, présenté dans le détail, a semblé éveiller l'intérêt des visiteurs. Toutefois, ils n'ont pas tardé à repartir à la découverte de Saint-Barth.

Après un passage par le futur abattoir (site l'encadré), la délégation a visité l'exploitation La Main Verte de Jean-Michel Vial, à Petit-Cail-de-Sac. A chaque exploitation a été présentée une grande serre de production à une plus grande échelle. Pour celle-ci, c'est la mauvaise exposition et le manque d'eau. « Mais on arrive quand même à cultiver », sourit l'un des employés. Riches de toutes ces observations et de ces enseignements, les membres de la délégation ont exploré le chemin de Paris, de la Guadeloupe et de Saint-Martin.

Des serres productrices d'énergie. Mais à disposition de terres cultivables, arrieres un tarif préférentiel sur l'eau, créer une aide financière pour



Un abattoir qui prend forme

C'est en contre-bas de la carrière, à Petite Saline, qu'a été installée la structure préfabriquée qui va abriter le futur abattoir à cabane de Saint-Barth. Un projet lancé par l'association Island Nature Experience (INE) en partenariat avec les services vétérinaires et qui, depuis, a été financé par la Collectivité territoriale. Le futur abattoir s'apparente à un couloir avec quatre pièces en enfilade. La première pour électrocuter les bêtes, la deuxième pour les saigner et les dépecer, la troisième pour le rivaçage et la chambre froide et la quatrième pour la pesée et la vente. Deux personnes originaires de l'île vont être formées au métier de boucher. Ferdinand Gamba est l'un des deux. « Ça fait deux ans que j'ai rejoint l'association (INE) et quand on m'a fait la proposition j'ai saisi l'opportunité », se félicite le jeune homme. Lors de la visite des officiels, plus que les questions pratiques, ce sont les différents aspects réglementaires qui permettent la mise en route de la structure qui ont été évoqués. Notamment les formations à l'hygiène et à la protection animale. Sans oublier l'obtention de l'agrément de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf) de Guadeloupe.

INFOS PRATIQUES

NOUVELLE CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Dans le cadre des radiations d'office lancées par le Greffe de Basse-Terre, la CEM souhaite informer autant que possible les entreprises concernées. Les contacts et les numéros de téléphone en possession de la CEM étant souvent erronés car non mis à jour par les concernés, une nouvelle campagne de recensement est lancée par la CEM jusqu'au 17 février 2023. Vous êtes invités à compléter un formulaire sur cemstbarth.com ou à disposition à la CEM.

Recensement

05 janvier 2023

JSB - n° 1501

Développement agricole

9 février 2023

JSB - n° 1506

En bref



Monsieur Emmanuel Marais
Président de la République
par Monsieur Thierry Gréaux

de bon nombre postiques à la réception en l'honneur des acteurs du monde agricole notre île, le vendredi 24 février 2023 à 17 heures, au Palais de l'Élysée.

Une délégation de la Cem à Paris

Le président et le directeur de la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem), Thomas et Thierry Gréaux, conduisent depuis la fin de la semaine dernière une délégation à Paris. Principalement pour participer au Salon de l'agriculture, en compagnie de la présidente de l'association des agriculteurs de Saint-Barth (Apag), Marianne Laplace. Sur les réseaux sociaux, la Cem évoque la tenue d'échanges sur les moyens à mettre en place pour une structuration de filière agricole



réussie » qui ont permis de « comprendre plus en détail les dynamiques territoriales propres à chaque Drom (Département et région d'outre-mer) et Cem (Collectivité d'outre-mer) représentées ». La délégation ne s'est bien entendu pas contentée de baigner dans les stands pour bavarder avec les professionnels du secteur et les représentants de l'Odeadom (Office de développement agricole d'outre-mer). Elle a pris part à des tables et autres colloques sur des sujets tels que la petite agriculture et l'innovation. « Très à l'écoute, selon les représentants de la Cem, les représentants des ministères de l'Agriculture et des Outre-mer ont identifié les contraintes de l'île tout en conseillant l'Apag ». Parallèlement, le directeur Thierry Gréaux a participé à une réception organisée au palais de l'Élysée, le vendredi 24 février, au cours de laquelle il a pu échanger quelques mots avec le président de la République, Emmanuel Macron (photo ici). « Il était un moment de nos actions et nous en sommes heureux », s'est félicité la Cem dans une publication.

Rencontre à l'Elysée

2 mars 2023

JSB - n° 1509

Quatre sessions pour la Cem à la CCRAG

La Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) a répondu à l'invitation de Roland Dubertrand, l'ambassadeur chargé de la coopération régionale dans la zone Atlantique, afin de participer en Guadeloupe les 8 et 9 mars à la 16e Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane (CCRAG). Lors de ces rencontres, le directeur de la Cem, Thierry Gréaux, a participé à quatre sessions dédiées à aborder les enjeux économiques de la région. La première était consacrée aux leçons à tirer de la crise sanitaire du Covid et les perspectives en matière de coopération de santé. La deuxième abordait l'environnement et le changement climatique avec des sujets tels que la lutte contre les surpâsses, les risques naturels ou encore la gestion des déchets. La troisième était axée sur la mobilité des jeunes et a permis d'évoquer l'évaluation des dispositifs actuellement en place ainsi que l'opportunité de créer un système d'Erasmus régional. Enfin, les connexions aériennes et maritimes.



Roland Dubertrand, ambassadeur chargé de la coopération régionale dans la zone Atlantique, aux côtés de Thierry Gréaux, directeur de la Cem, lors de la 16e Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane, en Guadeloupe.

CCRAG

16 mars 2023

JSB - n° 1511

La Cem se penche sur la transformation digitale

Jusqu'à présent, la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) a consacré l'essentiel de son action dans le domaine de la transformation digitale, pour échanger sur le sujet avec des professionnels de l'île. « L'idée de cette conférence est née d'une observation personnelle et d'un échange avec la Cem, confie Géraldine Maouchi. On s'est aperçu qu'il existait des besoins qui peuvent être mis en place pour faciliter l'opérationnel. » Pour la spécialiste, qui connaît bien Saint-Barthélemy, l'objectif était principalement d'apporter une vision globale de ce que sont impliqués une transformation numérique avant de se plonger dans les détails et, par conséquent, dans le concret. « Il faut identifier les axes de travail qui nous intéressent à Saint-Barth et prioriser la méthodologie », explique-t-elle. Les professionnels présents, qui évoluent dans différents secteurs d'activité sur l'île (hotellerie, restauration, pharmacie, opéculaires...), ont ainsi pu comprendre ce qu'une transformation de l'outil digital pourrait leur apporter. « J'ai été en pleine une méthodologie qui consiste



à favoriser le digital et le traditionnel, explique Géraldine Maouchi. L'un des objectifs est aussi de ne pas créer de scissions entre la nouvelle et l'ancienne génération. L'idée est de parvenir à une organisation hybride et que tout le monde soit impliqué. Beaucoup de gens savent à quoi servent internet ou un site mais les canaux et leur optimisation ne sont pas maîtrisés par tous le monde. Il faut donc identifier les besoins, les centres d'intérêt, etc. ». La question de la cyber sécurité a bien évidemment été abordée. Notamment dans le cadre de la protection des données de la clientèle. Géraldine Maouchi

ÉCHANGE AUTOUR DE LA TRANSFORMATION DIGITALE



Salle de formation de la Cem
10 rue du Roi Oscar II
97133 Saint-Barthélemy
09 90 27 11 86
contact@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com

JEUDE
16 MARS

GÉRALDINE MAOUCHI
Experte internationale de la transformation digitale

Conférence

23 mars 2023

JSB - n° 1512

Des visites d'entreprises pour les collégiens



nière à a lieu à l'hôtel Le Cheval Blanc, la deuxième au Rosewood Guanahani. Lors de chaque visite,

Du 3 au 9 avril, dans le cadre de la semaine nationale du tourisme, la Chambre économique multiprofessionnelle a organisé, en collaboration avec le collège Mireille Choisy, des visites d'entreprises de Saint-Barth par des élèves de l'établissement. Une première à l'hôtel Le Cheval Blanc, la deuxième au Rosewood Guanahani. Lors de chaque visite,

Formation

06 avril 2023

JSB - n° 1514

Mobilite - 6 days ago - 2 min read

Monaco and Saint Barthélemy Chambers of Commerce moving even closer to boost sustainable economy.

It is one of the most popular glamorous destinations of the Caribbean. **Saint Barthélemy**, the most popular French-speaking Caribbean island, nicknamed as Saint Barths, is not only famous for the white beaches and cool shops. This iconic venue has been consolidating an increasingly solid bond with Monaco, sharing common values. The recent visit to the Principality of **Thomas and Thierry Gréaux**, President and General Manager of the **Chambre Economique Multiprofessionnelle (CEM) of Saint Barthélemy** (Multiprofessional Economic Chamber of Saint Barthélemy) wanted to strengthen the friendship between the two countries. The visit, held from the 24th until the 28th April, met the Monaco's representatives of **Directorsates of Tourism and Congress, Urban Planning and Mobility, Environment and the Economic Development**. Meanwhile, a series of visits to key companies of the Principality has been planned under the umbrella of a **Monaco Economic Board (MEB)**.



Photo >> Official visit of Thomas and Thierry Gréaux to the Principality within the Monaco Economic Board / Direction de la Communication - Frédéric Nelinger

Sustainable Tourism, Mobility and Environment were the core topics of the meeting. The CEM, in fact, was conceived in 2007 and founded in 2008 as a public territorial body to represent the interests of trade and industry, services, handicraft, agriculture and the liberal professions. Then, it contributes to the creation of new business, allowing local residents to increase their professional skills. Gathering the Chamber of

Commerce and Industry the Chamber of Trades and Crafts and the Chamber of Agriculture in a single institution makes CEM a unique authority on the French territory (Note: Saint Barths belongs to the Overseas Collectivity of France).

Justin Highman, Deputy CEO at Monaco Economic Board welcomed the delegation, showcasing main assets and projects to further develop the territorial economy of the Principality. Special focus was given to promising synergies between Monaco and Saint Barthélemy in **HighTech and Blue Tech** (science-based technology to improve blue economy and investments aimed at preserving marine biodiversity in using ocean resources).

Monacoecoart
5 mai 2023
[Lien](#)

LES JOURNÉES "SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL" mais pas que...

LUNDI 22 MAI
POUR LES ENTREPRISES : 9h - 12h : Perfectionnement de la conduite en scooter (gestion de risque en entreprise) / Lieu : Bâtiment des Mangroves

MARDI 23 MAI
POUR LES ENTREPRISES : 9h - 12h : Perfectionnement de la conduite en scooter (gestion de risque en entreprise) / Lieu : Bâtiment des Mangroves

MERCREDI 24 MAI
POUR LES ENTREPRISES : 8h30 - 12h30 : Sécurité Un bus qui se transforme en salle d'animation pédagogique / 9h - 12h : Perfectionnement de la conduite en scooter (gestion de risque en entreprise) / Lieu : Bâtiment des Mangroves

OUVERT À TOUS !
15h - 18h : Animations tout public / Lieu : Parking du stade

Plus d'informations sur le programme : esrlsbxcm@gmail.com

JSB - 17 mai 2023 - n°1520 ACTUALITES

Sécurité routière
17 mai 2023
[JSB - n°1520](#)

La Cem planche sur le label « Saint-Barth »

Il s'agit de l'un des projets politiques porté par la Collectivité territoriale. En l'occurrence, la création d'un label « Saint-Barth ». La mission de création de ce label a été confiée à la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem). Un appel d'offres a été lancé en janvier et un prestataire basé dans la ville de Lyon, la société Ademo, spécialisée dans la création de label et dans le tourisme haut de gamme, a été choisi. Pour ce projet, le budget s'élève à 63.000 euros. Une somme qui comprend la création du label, la communication qui l'entoure et son déploiement sur l'île. Les hôteliers et les restaurateurs seront les premiers cibles de la Cem et de la Collectivité. Viendront ensuite les villas de locations, qui représentent 60% de la capacité d'hébergement sur l'île. « Ce label englobe le respect des règles environnementales et des enjeux énergétiques de Saint-Barth, explique la Cem. Certains hôtels ont déjà des labels mais on veut un label Saint-Barth. » Pour l'heure, toutefois, le projet est encore dans une phase d'audit auprès des professionnels de l'hébergement. « Notre objectif est de savoir ce qui se fait pour élaborer une grille d'exigences qui ne soit ni trop haute, pour que le plus d'établissements possible puissent y adhérer, ni trop basse pour ne pas partir sur du bas de gamme », précise la Cem. Ce label a pour but de « marquer » les établissements. « Il permettra aux touristes mais aussi aux résidents de savoir où ils vont, si les garanties sur différents points sont respectées, explique la Chambre économique. Pour les travailleurs aussi, ce sera une garantie. Notamment sur la qualité des logements proposés aux personnes. » L'objectif n'est pas de toucher uniquement les grandes enseignes de l'île mais également les plus petits établissements. « Ce label représentera une qualité de services et permettra de tirer les établissements vers le haut, en fonction de leur catégorie », est-il précisé. De fait, les critères d'obtention ne seront pas les mêmes pour un grand restaurant que pour un établissement plus modeste. Et la Cem d'assurer que la délivrance du label se fera par l'intermédiaire d'une entité externe. « Comme pour les écoles, on se base sur les grilles d'Atout France, affirme la Cem. Des auditeurs viennent et rédigent des rapports. Ce n'est pas la Collectivité seule qui va délivrer le label. » De fait, l'Agence territoriale de l'environnement, le comité du tourisme, l'association des villas, la Cem et le Conseil économique, social, culturel et environnemental sont les entités qui constituent, avec la Collectivité, le comité de pilotage. Le déploiement du label est programmé pour le mois d'octobre, juste avant le lancement de la saison 2023/2024.

Le Label
17 mai 2023
[JSB - n°1520](#)

Un futur label Saint-Barth
19 mai 2023
[97133 - n°668](#)

www.cemstbarth.com
JSB - 17 mai 2023 - n°1520

UN LABEL MADE BY SAINT-BARTH, PAR LA CEM (CHAMBRE ECONOMIQUE MULTI PROFESSIONNELLE)

Après de maintenir une excellente qualité de services, la Collectivité souhaite se doter d'un label qualité tourisme. La destination de tous les hôtels et restaurants de l'île, avec pour objectif d'identifier les établissements qui allient excellence et savoir être dans le respect de la réglementation locale et environnementale, ce label sera également un tremplin vers une plus grande transition énergétique de ce secteur touristique.

Le marché, lancé et suivi par la Cem, a été remporté par le cabinet de conseil Ademo spécialisé dans l'élaboration de label. Mandaté pour élaborer un cahier des charges juste et adapté à la réalité de l'île, le cabinet Ademo devra proposer plusieurs scénarios de fiabilité au Comité de pilotage du projet composé de professionnels du tourisme comme l'association des hôtels et des villas, l'association des restaurateurs ou encore le Comité de Tourisme. Le résultat attendu étant la création d'un dispositif du label et son déploiement.

Ce projet ambitieux et nécessaire permettra à la Collectivité et à la Cem d'accompagner les hôtels et les restaurants dans une démarche continue de progrès en matière d'efficacité de prestations de services, mais également de responsabilité sociale des entreprises. Résidents, salariés et vacanciers auront les bénéficiaires directs d'un maintien de services d'excellence reconnus par un dispositif externe aux établissements. Gage de fiabilité, de confiance et de respect de la réglementation, les touristes pourront de ce logo de se reconnaître dans des lieux fiables à la réputation de l'île, pourront obtenir la liste des établissements en possession de ce label dès la fin d'année 2023.

Dans ce numéro

- 02 **Un Label Made By Saint-Barth** par la Cem (Chambre Economique Multi professionnelle)
- 04 **Atout France** - Atout tourisme
- 06-07 **Atout France** - Impact local sur le site
- 08-09 **Atout France** - Atout tourisme - Atout local sur le site
- 10-11 **Atout France** - Atout tourisme - Atout local sur le site
- 12-13 **Atout France** - Atout tourisme - Atout local sur le site
- 14 **Atout France** - Atout tourisme - Atout local sur le site
- 15 **Atout France** - Atout tourisme - Atout local sur le site
- 16 **Atout France** - Atout tourisme - Atout local sur le site



Un nouveau label rien que pour Saint-Barth

D'ailleurs, après avoir été désignée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) comme l'opérateur local du Fonds de tourisme durable destiné à épauler les professionnels vers la transition écologique, la Cem et la collectivité planchent désormais sur le lancement d'un autre projet. « La création d'un éco label pour la marque Saint-Barth », détaille Thomas Gréaux. Il s'agira de fédérer les restaurateurs, les hôteliers et les agences qui louent les villas autour du respect de l'environnement mais aussi des conditions de travail des salariés. On espère une mise en route à la fin de cette année. »

Certains redoutent un effet « greenwashing », une étiquette de plus pour éviter le bashing de l'activité du luxe. Les partisans du futur label promettent qu'il sera décerné « avec neutralité » par des auditeurs extérieurs et citent comme modèle le complexe hôtelier de l'île de Marlon Brando en Polynésie, 100 % luxe et autonome en énergie. « Ce n'est parce que nous avons cette réputation d'île riche que nous ne sommes pas capables d'être responsables et protecteurs de notre île », souffle le président de la Cem, parfois lassé d'entendre « le cliché facile » des personnes qui, sans soucis financiers, seraient sans-gêne avec la nature.

Un futur label Saint-Barth
05 juin 2023
Quest France

Valoriser la voie du luxe

Ce plébiscite pour une année de rab à Saint-Barth y sûrement relancer le débat de l'ouverture d'un cursus complet au lycée. Car aujourd'hui, même si la seconde générale est possible sur place, il faut quand même partir de l'île pour la première et la terminale.

Mais avec une croissance démographique positive et un très faible chômage, la collectivité pourrait facilement justifier cette attente d'un renforcement de l'offre éducative.

Parallèlement, la voie professionnelle prend de l'ampleur d'année en année avec 40 élèves inscrits à la dernière rentrée au Centre d'apprentissage. « Nous avons une offre diversifiée de 25 formations de plus en plus adaptée au marché local, orienté vers le tourisme haut de gamme », explique Gregory Guérot, chargé de développement du centre de formation à la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM).

Très sollicités dans les filières commerce, petite enfance ou cuisine, les apprentis sont aussi recherchés dans l'hôtellerie, la plaisance. « L'idée est de hisser nos formations au rang mondial dans le secteur du luxe. Car un jeune qui apprend le métier à Saint-Barth peut aller ensuite travailler dans les meilleurs établissements internationaux à Dubai, aux États-Unis... »

Enquête à Saint-Barth
19 juillet 2023
Quest Fance

LE MINI-STAGE, LA SOLUTION POUR DÉCOUVRIR LE MONDE PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que le mini-stage ?
C'est une expérience professionnelle qui permet de découvrir le monde du travail et de tester une profession.

Qui peut participer ?
Les élèves de 1^{er} et 2nd degré de la CEM de Saint-Barth.

Quelles sont les activités ?
- Découverte de l'entreprise et de son environnement.
- Rencontre avec des professionnels.
- Participation à des ateliers et jeux de rôle.
- Rédaction d'un rapport de stage.

Quelles sont les dates ?
Du 12 au 14 septembre 2023.

Comment s'inscrire ?
Via le formulaire en ligne sur le site de la CEM.



GRAND ENTRETIEN

METTRE LES ENTREPRISES AU CŒUR DU TERRITOIRE

Thomas Gréaux, président de la CEM de Saint-Barth.

Le LCPD a initié un dialogue avec les entreprises et les acteurs économiques de la collectivité dans la voie de la transition écologique.

« Nous sommes allés à la rencontre des entreprises et des acteurs économiques de la collectivité dans la voie de la transition écologique. C'est un dialogue qui se poursuit et qui va permettre de mettre les entreprises au cœur du territoire. »

LES SECTEURS DU TOURISME ET DU BTP. RENFORCEZ-LES POUR NOTRE TERRITOIRE. DOIVENT SE DÉVELOPPER EN INTÉGRANT UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET UN PLUS GRAND RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

« Les secteurs du tourisme et du BTP sont des secteurs clés de notre territoire. Ils doivent se développer en intégrant une transition énergétique et un plus grand respect de l'environnement. »

ENTRETIEN

« OUV' S'AGISSE DE LA PÊCHE DE LA CROQUISURE CELA DEVRAIT ÊTRE POUR L'ÎLE DES SOUPEAS DE SECOURS ALIMENTAIRE »

« Ouv' s'agisse de la pêche de la croquisure cela devrait être pour l'île des soupes de secours alimentaire. »

« Nous sommes allés à la rencontre des pêcheurs de la croquisure. Ils nous ont fait part de leurs difficultés et de leurs besoins. Nous allons travailler avec eux pour améliorer leur situation. »

Les entreprises au cœur du territoire
18 septembre 2023
LCDP- hors série

Envie de COMMUNIQUER pour la nouvelle saison ?

97133

« 12 jours de formation intensive » « entra » « réseau » « shopping » « culture » « jeu » « programmation télé »

Les mini-stages
4 août 2023
97133 - n° 675

Examen complet pour la médecine du travail

JSB - 28 septembre 2023 - n° 1534

La Chambre économique multiprofessionnelle a organisé le vendredi 22 septembre une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs de la médecine du travail à Saint-Barthélemy. Une rencontre et des échanges qui ont permis d'aborder toutes les problématiques liées à ce sujet, mais également de clarifier les démarches à suivre pour les employeurs et par les salariés dans différents cas de figure.

Pour cette réunion, la Cem avait sollicité Sandrine Jabouley Delahaye, avocate au sein du département droit du travail et de la sécurité sociale, pour assurer le rôle de modératrice tout au long des débats. Autour d'elle, le président de la Cem, Thomas Gréaux, ainsi que le directeur du SPST (Service prévention et de santé au travail), la directrice du Centre interprofessionnel de santé au travail (CIST 971), tous les deux étant accompagnés de collaborateurs.

Pour la Cem, l'objectif principal était de sensibiliser les entreprises de l'île à la nécessité d'adhérer à un service de prévention et de santé au travail. Aussi, les échanges ont principalement porté sur l'accessibilité de ces services, parfois difficile à contacter. De fait, les deux organismes présents ont précisé qu'ils travaillaient à leur réorganisation. Le cadre réglementaire et les obligations des chefs d'entreprises ont été rappelés, notamment concernant les visites obligatoires des salariés et l'ouverture aux travailleurs indépendants. Les différents scénarios liés aux accidents du travail ont également été abordés dans le détail. En fin de séance, les intervenants se sont exprimés sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). « La Cem est particulièrement reconnaissante de la qualité des participants et de la pertinence de leurs questions », a commenté Thomas Gréaux dans un communiqué diffusé au sortir de la réunion.

Médecine du travail
28 septembre 2023
JSB- n° 1534

La GPECT
13 octobre 2023
97133 - n° 680

LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIALES

PAR LA CEM DE SAINT-BARTHÉLEMY

La gestion des emplois et des compétences est une tâche quotidienne pour les entreprises, embaucher du personnel compétent, le fidéliser, le faire évoluer...

Cette problématique s'ajoute également à un territoire et Saint-Barthélemy et en fait pas exception.

Intériorité pour la Collectivité :
- Disposer d'information fiable sur l'emploi à un instant T
- Identifier les écarts entre ressources disponibles et les besoins RH à venir
- Avoir une vision sur plusieurs années des projections de l'emploi

Une meilleure vision des besoins en main d'œuvre étrangère
Intériorité pour les entreprises :
- Connaître les ressources disponibles sur le territoire
- Anticiper les besoins
- Faciliter l'adéquation du parcours de formation aux besoins des entreprises
- Faciliter l'insertion des jeunes vers les métiers en demande
- Identifier des secteurs en tension pour faciliter une reconversion professionnelle

La collectivité de Saint-Barthélemy a initié un dialogue avec les entreprises et les acteurs économiques de la collectivité dans la voie de la transition écologique. C'est un dialogue qui se poursuit et qui va permettre de mettre les entreprises au cœur du territoire.

Aujourd'hui, encore information précieuse permet d'éclairer le territoire « idéal » d'informationnelle à une prise en charge globale sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également pas de projections sur 35 ou 10 ans.

La GPECT est un outil de plus en plus commun, une grande partie des entreprises en ont une et de nombreux territoires en utilisent, comme la Guadeloupe, la Martinique ou d'autres quelques semaines Saint-Martin.

Cette étude devrait être disponible durant le premier trimestre 2024. Lors du dernier trimestre 2023, la Cem lance un appel à offre. La Cem accompagne la vie des entreprises au quotidien.

Dans ce numéro

- 02 La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales par la Cem de Saint-Barthélemy
- 03 Ile, Culture
- 04-05 Emploi, logement, location, vente...
- 06-07 Et ça va... les modes, mode, shopping...
- 08 Emploi, service, offre et demande d'emploi...
- 09 Auto, moto, navigation... les petits secrets pour vous déplacer sur l'île, depuis les us et sur...
- 10 Auto, électricité, vous cherchez à vous mobiliser ? Vous êtes sur son site et le car ce n'est pas tout à fait... etc.
- 11 Programmation télé
- 12 ... c'est tout pour cette semaine.

A la semaine prochaine!

Une fabrique de transformation des produits de la pêche à l'étude

Une partie des membres du Comité des pêches et de l'aquaculture de Saint-Barth s'est réunie mardi après-midi dans la salle des délibérations de la Collectivité. L'objectif de cette réunion, organisée par la Chambre économique multiprofessionnelle, était d'aborder le dossier de création d'une usine, ou plutôt d'une fabrique de transformation des produits de la mer à Saint-Barth. « Pour le moment, on se questionne sur l'opportunité de créer cette fabrique, des avantages qu'elle présentera pour les pêcheurs, mais aussi les difficultés liées au foncier », explique Vincent Toulloumon, consultant extérieur spécialisé dans le domaine de la pêche et basé à Boulogne-sur-Mer. Il travaille sur le dossier depuis plus d'un an. « Dans la programmation, il faudra ensuite réfléchir à l'organisation qu'elle soit collective ou semi-collective », précise-t-il. De nombreux points plus ou moins techniques sont abordés lors de la présentation



La Cem a réuni le Comité des pêches de Saint-Barth en Collectivité, mardi 31 octobre, afin d'évoquer le projet de création d'une fabrique de transformation des produits de la mer sur l'île. De son expertise trop fréquente vers la Guadeloupe à la difficulté de s'en procurer à Saint-Barth. « Il y a 15-20 ans, on en vendait beaucoup, mais les restaurateurs le posaient et le cuisinaient. Aujourd'hui c'est fini. » Son voisin ajoute : « Il ne faut pas oublier aussi que, parfois, quand on pêche des poissons roches, il n'y a pas moyen de l'écouler. Donc on l'emporte en Guadeloupe. L'île s'est européenne, et il y a moins en

moins d'anciens donc de moins de consommateurs. » L'idée serait donc d'orienter la production de la fabrique de transformation sur le poisson roche. Ne serait-ce que pour éviter qu'il ne s'envole vers la Guadeloupe et les îles environnantes. Le projet exposé par Vincent Toulloumon présente de nombreuses solutions : vernines, en bocaux de rilletes, « tartina-bles », soupes, formules émiettées ou marinades. « A Boulogne-sur-Mer, il n'y a plus un déchet, on ne jette plus rien », affirme le consultant. Et le directeur de la Cem, Thierry Gréaux, d'affirmer : « A Saint-Barth, la pêche ne sera pas une force économique si elle ne se développe pas. Il faut faire en sorte que se crée une économie circulaire. Il n'est pas logique de nourrir l'extérieur. » L'étude du dossier va se poursuivre dans les prochains mois. TF.

CEM
CHAMBRE ÉCONOMIQUE MULTIPROFESIONNELLE
FORMATIONS ET PROJETS
FORMALITÉS
COMITÉ DES PÊCHES DE SAINT-BARTH
LES AGRICULTEURS DE SAINT-BARTH
RECHERCHE DE FINANCEMENT
ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES
59 RUE SAMUEL FAHLBERG - GUSTAVIA 97133 SAINT-BARTHÉLEMY TEL. 05 90 27 12 55
WWW.CEMSTBARTH.COM

tropical SAINT-BARTH
LIFESTYLE & ENTERTAINMENT
Restaurants, bars, clubs de nuit, événements, mariages, baptêmes, anniversaires, fêtes de famille, etc.
www.tropicalsb.com

PROJET de Produits de la Mer-Ek
Saint-Barthélemy
Etude d'opportunités semaine terrain
OCT 2023

- La pêche
- 2 novembre 2023
- JSB n°1539

Un futur label Saint-Barth
Novembre 2023
TROPICAL SAINT-BARTH

Le Président Thomas Gréaux et l'ensemble de la Chambre Economique Multiprofessionnelle vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024.

BILAN CEM 2023

Chers entrepreneurs,

Chaque année rencontre son lot de difficultés, de challenges et d'espoirs. L'année 2023 n'aura pas dérogé à ce principe et restera dans les annales de la CEM et dans les souvenirs des entrepreneurs comme une année de tous les défis. Qu'il s'agisse des coûts des matières premières, des coûts des transports ou de l'indépendance vers l'extérieur, l'entrepreneur en 2023 a dû prendre des risques, les assumer et aller de l'avant.

Avec un tissu entrepreneurial composé à plus de 95% de TPE, les Outremers sont beaucoup plus sensibles aux chocs conjoncturels, mais également plus résilients. C'est cette résilience qui explique la solidité et l'attachement du tissu économique de Saint-Barthélemy, et c'est encore elle qui nous apporte à différents niveaux, structurels et innovants. C'est dans cet élan que se sont inscrits nos projets 2023 et traduits par un nouveau service aux entreprises, des formations plus adaptées et un appui quotidien aux entrepreneurs de l'île. Rappelons-nous de la création du premier label qualitatif Tourisme de l'île. Souvenons-nous de nos premières vidéos pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de nos conférences ébloues sur la retraite et la transformation digitale.

Fort de son expérience et expertise, la CEM sera cette année à cœur de considérer

ses acquis pour préserver sa qualité de service et d'accueil, tout en augmentant son offre de formation et en accompagnant au plus juste les mandataires et chefs d'entreprises dans les « méandres » du guichet unique. Fière de son engagement dans la transition énergétique, la CEM sera présente aux côtés des restaurateurs, hôtels et restaurants pour l'installation de matériaux et d'outils moins émissifs, tout en évaluant les possibilités de transformer de façon artisanale et sur place les produits de la mer pêchés dans nos eaux.

Cette année pourrait être illustrée par cette célèbre citation : « Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait. » 2022, assurément, nous a placés sous le signe de la récolte de nos nouveaux projets et devrait voir se réaliser l'acquisition de nouveaux locaux, plus adaptés, plus grands pour une équipe réunie et des salles de formations mieux placées, mais également le décloisonnement d'une étendue territoriale sous la gestion prévisionnelle des emplois permettant d'élargir les secteurs et les métiers en tension. Et vous enfin, la réalisation d'un plan de développement agricole évaluant les capacités de production locales, et le renforcement de nos services aux entreprises pour une meilleure digitalisation de leurs process et une plus grande protection de leurs cyber-espaces.

Chambre Economique Multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy
Tel. 0590271255 Email: contact@cemstb.com

TROPICAL SAINT-BARTH
LIFESTYLE & ENTERTAINMENT

Un Label, comme un engagement, mais aussi comme une reconnaissance économique, sociale et culturelle.

A Label: A Means Of Economic, Social, and Cultural Recognition

Notre association Thomas Gréaux, président de la CEM, souhaite créer un label pour promouvoir les produits de la mer de Saint-Barthélemy. Ce projet est en phase de consultation et nous souhaitons recueillir vos avis et suggestions. L'objectif est de créer un label qui reconnaît et valorise les produits de la mer de Saint-Barthélemy, tout en offrant aux consommateurs une garantie de qualité et de fraîcheur.

Vous êtes intéressés ?

1- Quel est votre avis sur ce projet ?

2- Quelles sont vos attentes en matière de produits ?

3- Comment voyez-vous l'impact économique et social de ce projet ?

4- Quelles sont les difficultés que vous voyez ?

5- Quelles sont les opportunités que vous voyez ?

6- Quelles sont les attentes des consommateurs ?

7- Quelles sont les attentes des producteurs ?

8- Quelles sont les attentes des touristes ?

9- Quelles sont les attentes des habitants ?

10- Quelles sont les attentes des médias ?

11- Quelles sont les attentes des associations ?

12- Quelles sont les attentes des entreprises ?

13- Quelles sont les attentes des collectivités ?

14- Quelles sont les attentes des investisseurs ?

15- Quelles sont les attentes des bailleurs ?

16- Quelles sont les attentes des fournisseurs ?

17- Quelles sont les attentes des clients ?

18- Quelles sont les attentes des partenaires ?

19- Quelles sont les attentes des concurrents ?

20- Quelles sont les attentes des autres acteurs du territoire ?

Un futur label Saint-Barth
Novembre 2023
TROPICAL SAINT-BARTH

Bilan CEM 2023
21 décembre 2023
JSB - n°1546

II. LES STATISTIQUES

A. LES STATISTIQUES DU SITE INTERNET :

Statistiques sur le site internet au 31 décembre 2023



• Les vues sur les pages consultées depuis le 1er janvier 2023 : constante augmentation.

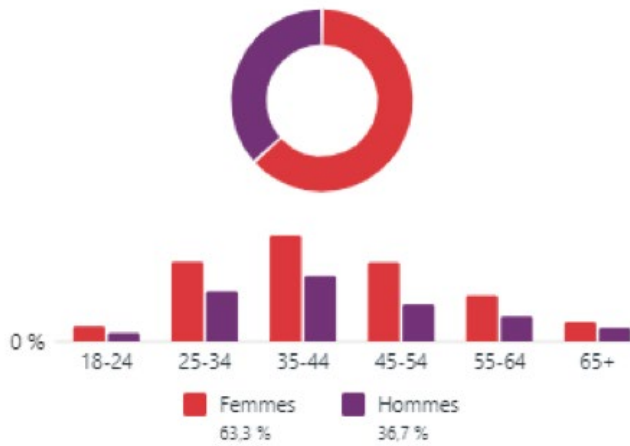
B. STATISTIQUES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

	↓ Titre de la page...sse de l'écran	↓ Vues	Utilisateurs	Vues par utilisateur	Durée d'engagement moyenne	Nombre d'événements
		31967 100 % du total	8743 100 % du total	3,66 Égal à la moyenne	1 min 32 s Égal à la moyenne	94219 100 % du total
1	CEM St Barthélemy - Gustavia	8760	4700	1,86	28 s	28903
2	Mon catalogue de formation CEM St Barthélemy	5000	893	5,60	1 min 50 s	13137
3	OFFRES EMPLOI ET FONDS DE COMMERCE CEM St Barthélemy	2402	493	4,87	1 min 10 s	5793
4	OFERTAS NA ILHA CEM St Barth	1525	487	3,13	42 s	4389
5	Mes démarches administratives CEM St Barthélemy	1412	858	1,65	1 min 04 s	5213
6	Formulaire de pré inscription CEM St Barthélemy	1279	546	2,34	3 min 42 s	3744
7	Mon équipe CEM St Barthélemy	856	612	1,40	58 s	2828
8	Recherche CEM St Barthélemy	802	239	3,36	33 s	1877
9	Mes obligations CEM St Barthélemy	783	575	1,36	52 s	2666
10	Mon agenda	740	226	3,27	2 min 23 s	1981

Followers Facebook ⓘ

1 141

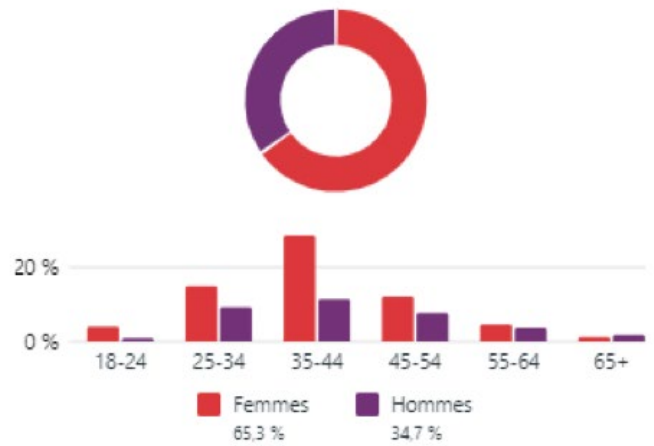
Âge et genre ⓘ



Followers Instagram ⓘ

409

Âge et genre ⓘ



• Instagram se développe plus vite que Facebook. La publicité avec carte bleue est compliquée pour les instances publiques car la facturation est au nom de la personne gérant le profil.

C. GOOGLE BUSINESS :

Chambre Economique Multiprofessionnelle

Site Web | Itinéraire | Enregistrer | Appeler

3,8 ★★★★★ 4 avis Google ⓘ

Chambre de commerce et d'industrie à Gustavia, Saint-Barthélemy

Vous gérez cette fiche d'établissement ⓘ

Adresse : 59, rue Samuel Fahlberg Gustavia, 97133, Saint-Barthélemy

Horaires : Ouvert · Ferme à 16:00 ▾

Téléphone : +590 590 27 12 55

Tenez vos clients informés

Tenez vos clients au courant de votre activité

Ajouter un post

Questions et réponses

Afficher toutes les questions (2)

Poser une question

PÊCHE - AGRICULTURE

FONDS DE TOURISME DURABLE

Le CTPA est maintenant en place depuis 2 ans et entame sa 3e année de fonctionnement.

Le Comité des pêches a réélu ses membres du bureau, suite à la démission de l'ancienne équipe en juillet 2023.

Les actions prioritaires initialement établies depuis fin 2021, ont été mise en place et entrent dans la phase de suivi :

- **L'essence**
- **La halle**
- **L'animation**
- **La formation**
- **Commercialisation du poisson de roche**

Le nouveau bureau du CTPA souhaite aujourd'hui apporter plus d'importance sur ce 5e point.

Lors d'une rencontre le 16 novembre 2023, organisée par le CTPA et l'hôtel Christopher, différents chefs ainsi que les membres du bureau du comité ont échangé autour d'un repas composé exclusivement de poissons de roche, afin d'échanger sur les difficultés de préparation et vente de ces produits.

L'étude sur l'atelier de transformation artisanal des produits de la mer, se poursuit sur la deuxième phase qui est l'étude de faisabilité. Cette nouvelle équipe, apporte une nouvelle dynamique.

A l'occasion des assises de la pêche programmées à Saint-Martin le 12/12/2023, le bureau

et certains pêcheurs du CTPA ont été présents afin d'échanger sur différents sujets avec les parties politiques, environnementales et professionnels des territoires voisins.

Lien : Assises de la pêche : un nouveau premier contact (journaldesaintbarth.com)

• Complément d'informations sur ANNEXE (plan de valorisation de la pêche à 10 ans)

Le CTPA continue de faire évoluer son réseau par différentes prises de contacts dans les différents secteurs du monde maritime.

Agriculture : Association Pour les Agriculteurs de Saint-Barth - APAG SBH

Prise de fonction au sein de l'APAG depuis le 01/01/2024 afin d'apporter la même assistance technique administrative que pour le comité des pêches. Participation au salon de l'agriculture de février 2024.

Création d'un appel d'offre /Etude et rédaction du plan territorial de développement de l'agriculture sur l'île de Saint-Barthelemy. Présentation des actions prioritaires définies par l'APAG :

- **Terrain**
- **Accès à l'eau**
- **Un point de vente**
- **Apprentissage des jeunes**
- **Aide à l'équipement**
- **La Valorisation**

FONDS DE TOURISME DURABLE - Bilan 2022-2023 :

Etablissement	% de l'aide ADEME sur la somme totale du projet
Manapany 1	66%
Manapany 2	41%
Christopher 1	28%
Christopher 2	62%
Barthélemy	52%
Guanahany	45%
Sereno	49%
Anse Caraïbes	Dossier abandonné soldé
Bonito	30%
Fleur de lune	47%

14 EXEMPLES D' ACTIONS DE FINANCEMENT SOLLICITÉES :

- Fontaines à eau / machine à eau
- Communication / Affichage - Sensibilisation de la clientèle
 - Film UV sur baies vitrées
- Remplacement des luminaires en LED
 - Photovoltaïque
- Bilan carbone + démarche de maîtrise des émissions carbone
- Remplacement des joints de frigo ou cellule de refroidissement
 - Contacteurs clim sur baies vitrées
 - Création d'espace potager
 - Formation écogestes
- Modèle d'affaire restaurants durables
 - Mitigeurs sur robinetterie
- Machine à café grain en substitution des machines à dosettes
 - Contenants réemployables / flacon pompe

Pour cette troisième année, l'objectif est fixé à 5 dossiers qui devront être déposés pour cette fin d'année 2024. Sous réserve d'une enveloppe budgétaire supplémentaire, le fonds de tourisme durable prendra fin cette année.

Avancée des actions - Plan de valorisation de la pêche à 10 ans (CEM) établi par Vincent Touloumon.

Réalisé par la CEM / CTPA

En cours par la CEM / CTPA

Pas entrepris

COURT TERME 2 ANS :

1. STRUCTURER ET ORGANISER

- Constituer un comité territorial des pêches
- Recruter un(e) Chargé(e) de mission
- Obtenir l'immatriculation BY
- Mettre en place un maillage stratégique et technique (réseau)

2. PROMOUVOIR

- Créer l'appellation « pêcheurs de Saint-Barth ! »
- Créer la « Saint-Barth Pro Fishing Fest » le 26 août de chaque année
- Créer un programme d'animation autour de la pêche durable professionnelle et sportive

3. ACHETER COLLECTIVEMENT

- Structurer l'avitaillement de la pêche (1er temps - Glace et carburant)
- Regrouper les achats d'équipements, GIE et Coopérative
- Mettre à niveau les équipements de sécurité des navires et des marins

4. BIEN GÉRER - BIEN VENDRE

- Améliorer la gestion de la ressource Halieutique
- Améliorer les conditions de mise en vente
- Structurer les points de débarquement des produits de la mer (Norme sanitaire - Traçabilité)

MOYEN TERME 5 ANS :

5. FORMER ET INSTALLER

- Améliorer les dispositifs de formations
- Favoriser l'installation des jeunes dans la pêche

6. EQUIPER

- Installer une zone technique de pêche aux normes environnementales
- Traiter la sargasse

7. CONFORTER

- Etendre les zones de pêche par la mise en place d'une politique de coopération interrégionale maritime

8. TRANSFORMER ET VALORISER

- Construire une fabrique de produits de la mer élaborés à long terme 10 ans

9. INNOVER

- Concevoir le navire du futur et les engins de pêche durable

FINANCES

Synthèse

La présentation synthétique des comptes 2023 est reprise par section comptable. L'exercice 2023 laisse apparaître un résultat comptable positif de 236 985,22€ (+ 302 665,98 € pour la section de Fonctionnement et - 65 680,76€ pour la section d'Investissement). Les reports de l'exercice N-1 étaient de 126 910,14€ pour la section de Fonctionnement et de - 4 459,61€ pour la section d'Investissement.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 576 992,71 € (A)	1 943 609,64 € (B)	366 616,93 € (B-A)
	Section d'investissement	52 054,83 € (D)	117 518,84 € (E)	65 464,01 € (E-D)
				432 080,94

+ +

REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 € (F)	359 435,75 € (G)
	Report en section d'investissement	70 140,37 € (H)	0,00 € (I)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		1 699 187,91€ J = (A+D+F+H)	2 420 564,23 € K = (B+E+G+I)	721 375,69 € (K-J)

L'intégration du report de l'exercice N-1 permet d'obtenir un résultat cumulé de 721 375,69€

En comparant le CA total, depuis la création de l'établissement, l'année 2023 se positionne comme l'année la plus dynamique pour l'activité de la CEM.

Le Centre de Formation a enregistré 343 905€ de CA en 2023 contre 284 312€ en 2022 (soit une augmentation de 21%).

2023 a été marqué par la suppression du CFE et le développement du service Conseils aux entreprises. Ce dernier fait un CA de 105 563,53€.

Les chiffres d'affaires des autres services :

- RM : Réalisation 2023 : 50 550€ (moyenne sur les 10 dernières années : 38 489,60€)
- Immobilier : Réalisation 2023 : 5 674€ (moyenne sur les 5* dernières années : 5 270,47€)

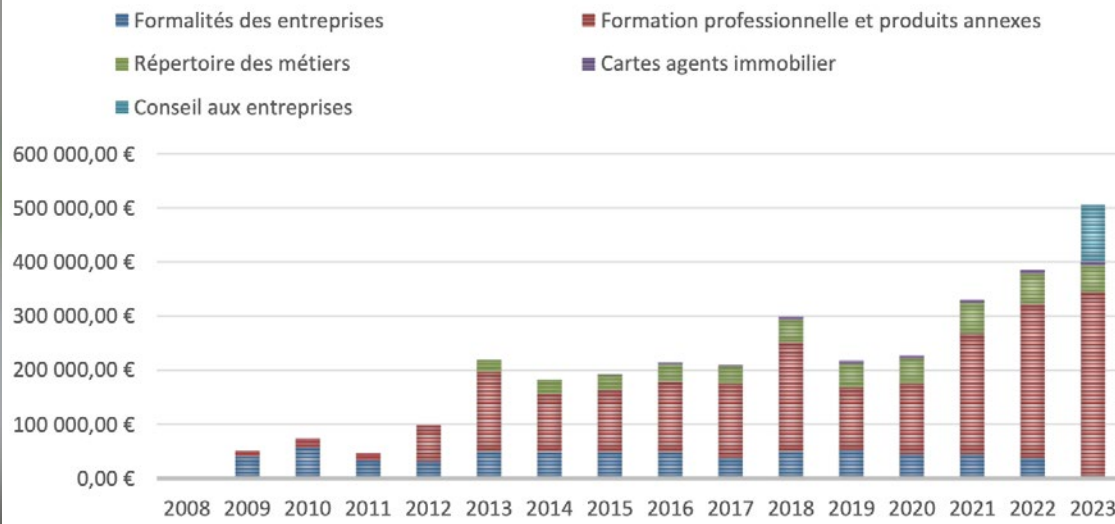
*Le service Immobilier a été créé en 2015.

Tendance des dernières années :

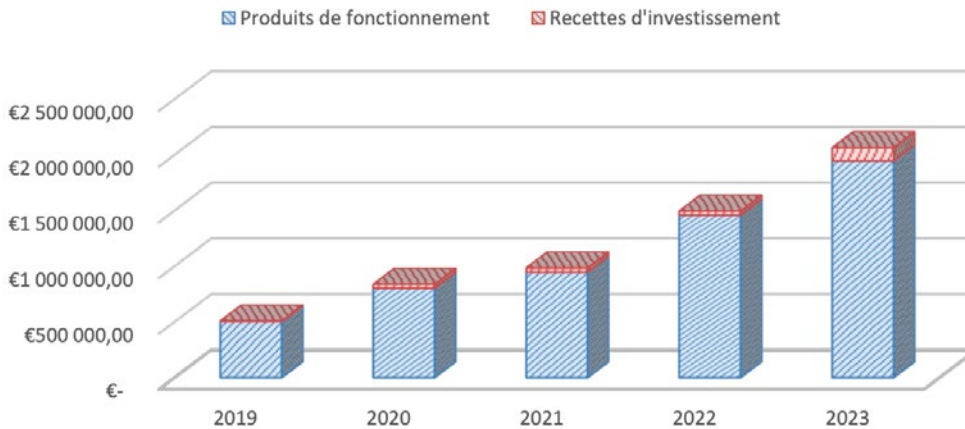
- Disparition en 2023 du CFE.
- Première fois depuis la création du RM que ce service enregistre une baisse de l'activité. 2021 reste l'année record avec un CA de 57 640€. Baisse de 12%
- Activité en baisse de 7% au niveau du CA de l'immobilier

La subvention 2023 a été totalement versée, pour un montant de 1 289 044€.

EVOLUTION DU CA

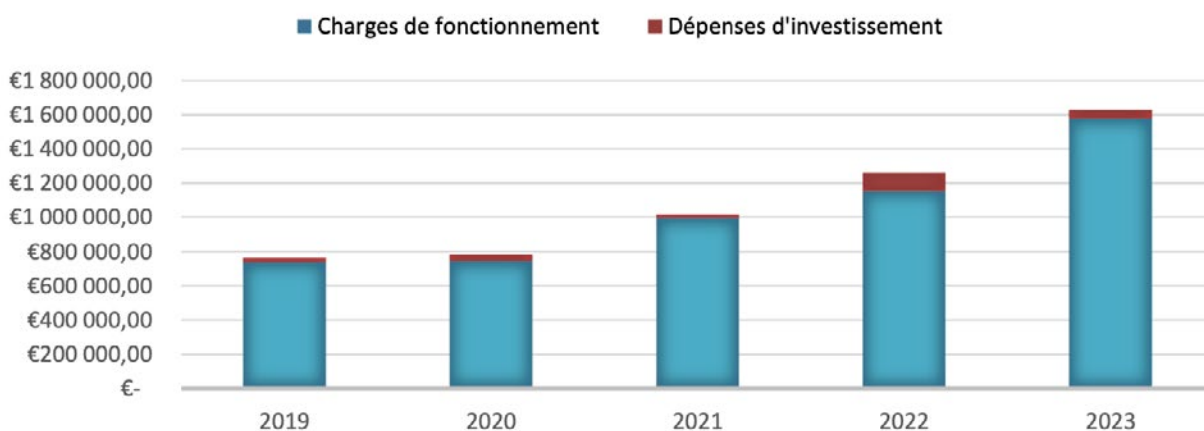


EVOLUTION DES PRODUITS DE LA CEM 2019-2023



Les produits de la CEM sont en évolution constantes depuis 2019, année du passage en comptabilité publique. Les recettes de la CEM ont augmenté de 406% en 4 ans.

EVOLUTION DES CHARGES DE LA CEM 2019-2023



En parallèle, les dépenses totales de la CEM ont augmenté de 214% durant cette même période. La location du bâtiment de la CEM, les projets et le développement du centre de formation sont les principales sources de dépenses supplémentaires.

Rappelons que depuis 2019 la CEM paie un loyer pour son bâtiment. Depuis 2020 et la nouvelle mandature, la CEM développe des projets pour aider à structurer des secteurs économiques de Saint-Barthélemy, comme la pêche, l'agriculture, un label qualité ou encore une étude sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

NOUS CONTACTER




Chambre Economique Multiprofessionnelle
Etablissement Public Territorial
Centre Elvina

129, chemin des sables · Saint-Jean
97133 Saint-Barthélemy

Tél.: 0590 27 12 55

www.cemstbarth.com

E-mail: contact@cemstbarth.com

 @CemStBarthOfficiel

 @cemstbarth

 CEM Saint-Barthélemy Officiel





Centre Elvina
129, chemin des sables · Saint-Jean
97133 Saint-Barthélemy



+590 590 27 12 55



contact@cemstbarth.com



<https://www.cemstbarth.com>



@cemstbarth



@CemStBarthOfficiel



CEM Saint-Barthélemy Officiel